

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. DENIS BERGERON, présidente**
M. LAURENT PILOTTO, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION
D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 7

Séance tenue le 29 octobre 2020 à 13 h
Bureau d'audiences publiques en environnement
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 29 OCTOBRE 2020

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme DENISE CAMPILLO (DM23) 2

GROUPE FACEBOOK ÉNERGIE SAGUENAY (DM852)

M. Yvon Laprise 7

MUNICIPALITÉS DE PETIT-SAGUENAY ET MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN (DM2490)

M. Philôme La France et M. Lucien Martel 10

M. JUSTIN ST-ARNAUD (présentation verbale) 17

Mme ANDRÉE SAMSON (présentation verbale) 21

PACTE POUR LA TRANSITION (DM2028)

M. Dominic Champagne 23

GREENPEACE QUÉBEC (présentation verbale)

Mme Marie-France Bédard 33

M. FRANÇOIS PRIVÉ (DM1783) 39

DÉPUTÉ DE JONQUIÈRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE (DM2033)

M. Sylvain Gaudreault 47

SUSPENSION

REPRISE

ENVIRONNEMENT VERT PLUS (présentation verbale)

M. Pascal Bergeron 54

RÉSEAU ACTION CLIMAT CANADA (CAN-RAC) (DM2488)

Mme Caroline Brouillette 61

Mme CATHIE BELLEY (DM2243) 67

QUÉBEC SOLIDAIRE - ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE (DM1990)

M. Guy Leclerc 74

M. CLAUDE OUELLET (DM2334) 79

COMITÉ VIGILANCE HYDROCARBURES DE TROIS-RIVIÈRES (DM998)

M. Jacques Rousseau 85

LA FROMAGERIE BOIVIN (DM2067)

M. Luc Boivin 90

Mme MONIQUE FONTAINE (DM2261) 96

M. BRUNO DETUNCQ (DM1838) 101

SÉANCE AJOURNÉE AU 29 OCTOBRE 2020 À 19 H

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2020
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DU PRÉSIDENT

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, Mesdames et Messieurs, bonjour. Bienvenue à cette séance de la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec inc.*

10

D'abord quelques rappels importants :

- D'abord, tous les propos de cette deuxième partie sont enregistrés et les transcriptions seront accessibles, dans une semaine environ, sur le site Web du BAPE.
- Nous vous soulignons également que, tout comme l'initiateur du projet et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation.

15

20

Je précise qu'une rectification à l'endroit d'un mémoire ou d'une opinion verbale se limite à corriger de façon démontrée des inexactitudes, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou une citation erronée. Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de toute autre donnée ou événement précis.

25

La rectification ne doit pas servir à se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou d'une opinion, afin d'éviter tout débat.

30

Les rectifications pourront se faire par écrit jusqu'au 13 novembre, soit une semaine après la fin de la deuxième partie.

35

Nous avons plusieurs présentations à l'horaire, encore aujourd'hui. Le temps alloué, je vous le rappelle, pour les témoignages est de 10 minutes. Il est important pour nous de respecter l'horaire et d'être équitable envers tous les participants.

40 Je rappellerais également que tous les auteurs de mémoires et les gens qui nous font des présentations, dans le cadre des séances, ont la responsabilité de vérifier les droits d'auteur, le droit à l'image, au regard des documents qui sont contenus dans vos présentations, ainsi que dans vos mémoires. Il relève de votre responsabilité de vous assurer d'avoir les droits d'auteur, en conséquence.

45 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**
Mme DENISE CAMPILLO (DM23)

LE PRÉSIDENT :

50 Alors, j'inviterais maintenant notre première intervenante à venir nous présenter son opinion. Madame Denise Campillo, s'il vous plaît.

Mme DENISE CAMPILLO :

55 Bonjour, est-ce que vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

60 Nous vous entendons, Madame Campillo. Alors, la parole est à vous, la commission vous écoute.

Mme DENISE CAMPILLO :

65 Merci. Bonjour, Monsieur le président, Monsieur le commissaire, Mesdames, Messieurs qui nous écoutez. Je m'appelle Denise Campillo, je vis dans un petit village de la Montérégie et je suis une citoyenne engagée dans la protection de l'environnement depuis longtemps.

J'ai notamment militée et écrit au sujet du gaz de schiste au Québec, de l'Énergie Est et de divers aspects de l'exploitation des hydrocarbures fossiles et de la crise climatique.

70 Malgré la décourageante impression de retourner toujours à la case départ, je souhaite, aujourd'hui, présenter mes réflexions sur le projet Énergie Saguenay de GNL Québec.

75 GNL Gazoduc. Avant tout, se pose la question du mandat de cette commission. Le dossier d'Énergie Saguenay devrait être étudié en même temps que celui du Gazoduc qui doit approvisionner le complexe de liquéfaction de gaz, pardon, le complexe de liquéfaction, en gaz non conventionnel provenant de l'Ouest.

80 L'initiateur des deux projets est une même société en commandite, les deux projets sont intimement liés, l'un ne sera pas réalisé sans l'autre, comme l'a confirmé madame Fortin, dans la première partie de l'audience. Et, leurs effets environnementaux à grande échelle devraient donc être examinés ensemble.

85 Ces effets environnementaux à grande échelle sont évidemment les émissions de gaz à effet de serre. Les émissions de GES qui seraient occasionnées par ces projets, tant en amont qu'en aval, et qui ont été chiffrées à 50 mégatonnes par an, doivent impérativement être prises en compte.

Énergie Saguenay annonce que l'usine sera carboneutre en 2030. Cela peut être vrai pour les opérations de l'usine, mais ce serait ignorer les effets de l'extraction du transport et de la consommation du gaz.

90 Il est intellectuellement et éthiquement malhonnête de ne considérer que les émissions liées à la construction et au fonctionnement de l'usine de liquéfaction. Le Québec ne peut pas prétendre améliorer son bilan carbone, en jouant avec les chiffres.

95 Cela nous ramène au problème fondamental : l'exploitation des hydrocarbures fossiles. À l'heure où la crise climatique est de plus en plus présente, un tel projet, usine de liquéfaction plus gazoduc, ne ferait que favoriser la hausse de la production et de la consommation de gaz naturel.

100 Alors que des mesures urgentes doivent être prises pour réduire les émissions de GES, causées notamment par l'exploitation des hydrocarbures fossiles. Le gaz dit « naturel », constitué principalement de méthane, ne constitue pas une énergie de transition.

L'Europe n'a aucun besoin de ce gaz, alors que l'offre de gaz conventionnel est déjà excédentaire. Sur le plan économique, le projet d'exportation de GNL n'est pas viable.

105 Le projet GNL Gazoduc ne vise, en fait, qu'à désenclaver les régions de l'Ouest canadien qui souhaitent écouler leur production de gaz. Contribuer à la hausse de cette production, serait une aberration économique et écologique, à un moment où le secteur des énergies renouvelables est en pleine croissance.

110 L'Agence internationale de l'énergie vient d'ailleurs de souligner que l'énergie solaire est maintenant la forme d'énergie la moins coûteuse.

115 Évidemment, la mise en œuvre de GNL Gazoduc aurait un effet local sur l'environnement. Sur le plan local, le projet serait extrêmement nuisible à l'environnement puisqu'il serait réalisé dans une zone fragile, habitat du beluga et autres mammifères marins, et qu'il occasionnerait le passage de 300 gros méthanier, par année, dans le fjord du Saguenay et dans l'estuaire du Saint-Laurent, un écosystème fragile qui est un joyau du Québec.

120 On parle de création d'emplois, le projet, même s'il promet la création de nombreux emplois sur place, serait très nuisible à l'économie régionale fondée en bonne partie sur le tourisme en plus de l'aluminium et de la foresterie.

125 Cette économie gagnerait à être diversifiée, mais pas grâce à des mégas projets qui tournent souvent à l'échec et au gaspillage de fonds publics, comme la cimenterie de Port-Daniel.

Le promoteur assure ne pas chercher à obtenir de subventions publiques, mais alors, à quoi servent les lobbyistes qui sont inscrits auprès des gouvernements?

130 Si aide gouvernementale il y a, elle doit aller à des investissements ciblés, à petite échelle, dans tous les secteurs de l'économie susceptibles de contribuer à la transition énergétique et économique. Les idées ne manquent pas.

135 Et en outre, il est impossible de faire abstraction de la pandémie. La pandémie de la Covid-19 qui bouleverse présentement notre vie économique et sociale, doit être vue comme un avertissement, un avant-goût des perturbations météorologiques et écosystémiques qui menacent l'ensemble de l'humanité.

140 Mais, loin d'être catastrophiste, je veux souligner que la pandémie est aussi l'occasion de mesurer les points forts, et les points faibles de notre société. Les gouvernements s'appuient sur l'apport des scientifiques pour gérer cette crise. La reconnaissance de l'importance de la science doit être aussi s'appliquer à la crise climatique sous tous ses aspects.

145 Tout d'abord, il faut laisser sous terre, une bonne proportion des hydrocarbures fossiles. Nos descendants en feront un meilleur usage que nous. Et, il faut définir les problèmes et proposer des solutions, ce que font nombre d'associations, d'ordres professionnels, de syndicats qui offrent leur aide au gouvernement.

150 Pendant la pandémie, le développement des initiatives locales, la solidarité, l'inventivité, la résilience, dont font preuves les Québécois, soulignent l'importance de la volonté d'autonomie dans tous les domaines.

155 Pour soutenir cette volonté d'autonomie dans toutes les régions du Québec, les gouvernements doivent appuyer une forme de développement qui ne se fonde pas sur de grands projets proposés par des entreprises multinationales, mais au contraire, sur ceux qu'élaborent les acteurs locaux, à petite échelle, dans tous les secteurs.

160 Ma conclusion, pour toutes ces raisons, je considère que GNL Gazoduc est un projet périmé, toxique, relevant de la pensée économique du 20^e siècle, et doit être abandonné pour laisser place à des initiatives économiques, énergétiques et sociales, tournées vers l'avenir.

En cette période d'urgence climatique, nous perdons notre temps, vous et moi, ici, à débattre d'un projet qui ne devrait pas exister.

165 J'ai aussi un message pour les représentants du promoteur : madame Fortin, monsieur Le Verger, monsieur Tremblay et leurs collègues. J'ai été impressionnée par leur savoir et leur compétence, mais ce savoir et ses compétences, devraient plutôt être mis au service de la transition énergétique, écologique et sociale.

170 Au lieu de faire partie du problème, ils pourraient faire partie de la solution. Le temps presse, et je vais rappeler les mots de Gilles Vigneault, pour finir : « *Il n'y a plus de temps à perdre; il n'y a que du temps perdu.* »

Je vous remercie.

175

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame Campillo de votre présentation. Monsieur Pilotto?

180

LE COMMISSAIRE :

Très édifiant, merci, et bien rendu.

185

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup de votre contribution à nos travaux, Madame Campillo. Nous vous souhaitons un bon après-midi.

190

Mme DENISE CAMPILLO :

Je vous remercie, vous aussi.

195

LE PRÉSIDENT :

Bonne journée, Madame.

200

LE COMMISSAIRE :

Merci.

205

M. YVON LAPRISE (DM852)

LE PRÉSIDENT :

210 Alors, j'inviterais, maintenant, monsieur Yvon Laprise, s'il vous plaît. Bonjour, Monsieur Laprise.

M. YVON LAPRISE :

215 Bonjour, Messieurs Bergeron et Pilotto. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

220 Nous vous entendons très bien. Alors, écoutez, tel que convenu, 10 minutes. La parole est à vous, nous vous écoutons.

M. YVON LAPRISE :

225 Bon. Comme vous le dites, je suis Yvon Laprise, je suis membre fondateur et coporte-parole du groupe Facebook qui compte 37 000 citoyens en appui pour Énergie Saguenay.

230 Pour comprendre le phénomène unique de notre groupe Facebook, il faut savoir que ce groupe a été créé, en quelques minutes, après que j'aie entendu, à la radio, dans ma voiture, des personnalités publiques connues de l'extérieur de la région, dire que nous, les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous, « les bleuets », ne veulent pas du projet de GNL dans notre région.

Et qui plus est, c'est mêmes personnes nous ont avisés, que le lendemain, elles viendraient dans la région nous dire pourquoi nous sommes contres. Leurs comportements étaient à la limite d'être infantilissants, sinon insultants.

235 Somme toute, elles venaient de donner un coup de pied dans un « nid de guêpes », ou plutôt « marcher en raquettes dans un champ de bleuets ».

240 Il n'en fallait pas moins pour que je lance ce groupe Facebook afin de palper les intentions de mes amis, et les amis de mes amis. Loin de moi de penser qu'en quelques jours j'aurais 37 000 membres.

Messieurs les commissaires, le 11 février 2020, « les bleuets » ont décidé que ça en était assez de voir plein de gens de partout, *venir marcher sur « les bleuets »*.

245 En février 2020, nous avons décidé que c'est fini de parler en notre nom, dans le but principal de se faire du capital politique, sur notre dos.

Le règne de la peur multiformes est terminé. Les citoyens de Saguenay-Lac-Saint-Jean sont des gens intelligents, instruits et tout à fait capables de faire des choix éclairés, ainsi de prendre les meilleurs décisions pour leur avenir.

250 « Les bleuets » en ont assez qu'on s'ingère dans leur décision, sans leurs accords. Nous sommes fatigués qu'on nous prenne pour des valises et qu'on nous remplisse avec des faussetés remplis de chiffres erronés dans le seul but de nous déstabiliser.

255 Soulignons également que notre groupe n'est pas seul à appuyer le projet Énergie Saguenay. Je pense à Alliance 02, le mouvement « Je crois en ma région », la SADC du Haut-Saguenay, Développement économique 02, Promotion Saguenay, la CIDAL, le Réseau des cinq chambres de commerce régional, l'Association de la construction du Québec ACQ Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que plusieurs syndicats.

260 Sans oublier, deux sondages importants qui parlent d'eux-mêmes. Je parle, ici, du sondage Segma, effectué le 14 septembre dernier qui confirme que 85 % des citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean appuient le projet GNL.

265 Et, celui effectué par la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord, qui démontre que 80,7 % de leurs membres sont favorables au projet. Voici, ici, de beaux exemples d'acceptabilité sociale. Ça ne peut pas être plus clair.

270 Revenons à notre groupe de 37 000 citoyens, tous soucieux de l'environnement et préoccupés par la vie marine de notre majestueux fjord.

275 37 000 personnes qui souhaitent un jour voir l'énergie renouvelable comme la seule source d'énergie. Toutefois, en attendant on fait quoi? Ne rien faire et laisser les gaz à effet de serre augmenter, n'est pas la solution.

Nous avons largement profité de la première partie des audiences du BAPE, d'Énergie Saguenay, pour trouver la plupart des réponses à nos interrogations. Nous avons entendu beaucoup de bonnes questions provenant tant des gens en faveur que des opposants et des environmentalistes, et même de vous, Messieurs les commissaires.

280

Aujourd'hui, avec toutes les réponses obtenues, nous sommes convaincus que les promoteurs d'Énergie Saguenay ont su démontrer la viabilité du projet Énergie Saguenay, et qu'ils mettront en place les meilleures solutions pour limiter l'impact environnemental de leur usine ainsi pour protéger les mammifères marins.

285

Sachez que nous sommes des citoyens chanceux de vivre de ce côté-ci de cette petite planète. Toutefois, l'instabilité climatique est un problème d'ordre mondial. Notre région, notre Québec, seront touchés au même titre que tous les coins du globe, si rien n'est fait.

290

Énergie Saguenay offre aux citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean la chance de collaborer à diminuer les gaz à effet de serre mondiales en partageant nos ressources et nos expertises. Ça serait une honte grave, et une grave erreur pour nos générations futures de ne rien faire.

295

Nous vivons un moment historique et nous estimons que le projet de GNL Québec permettra à notre région d'offrir à ses habitants le meilleur des deux mondes pour l'avenir. Un Saguenay-Lac-Saint-Jean prospère et accueillant, offrant une qualité de vie sans (coupure technique).

300

Pour conclure, les 37 000 membres du groupe que madame Lachance-Gravel et moi représentons, sont aujourd'hui assurés qu'Énergie Saguenay sera un bon citoyen corporatif et un voisin exemplaire.

305

Nous souhaitons surtout, un jour prochain, voir notre jeunesse revenir gagner leur vie en région en œuvrant avec fierté dans le complexe de GNL ultramoderne et extrêmement respectueux de l'environnement.

310

Gens de partout, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est une magnifique région et rassurez-vous, elle le restera. « Les bleuets » sont accueillants comme n'importe où au Québec. Vous serez toujours les bienvenues. Toutefois, n'oubliez pas *qu'on ne marche pas sur des bleuets, et surtout pas en raquette*. Messieurs Bergeron et Pilotto, merci (coupure technique) à 37 000 citoyens de s'exprimer.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci beaucoup, Monsieur Laprise pour votre présentation.

315 **LE COMMISSAIRE :**

Merci.

320 **LE PRÉSIDENT :**

Alors votre présentation est complète. Je vous remercie beaucoup de contribution à nos travaux, Monsieur Laprise. Nous vous souhaitons un bel après-midi.

325 **M. YVON LAPRISE :**

Merci à vous. Bon après-midi.

330

M. LUCIEN MARTEL ET M. PHILÔME LA FRANCE (DM2490)

LE PRÉSIDENT :

335 Alors, le prochain intervenant est monsieur *Lucien Laprise (SIC)*. Non, excusez, monsieur Lucien Martel. Écoutez, on a un petit problème de connexion avec monsieur Martel. On va simplement attendre, patiemment, qu'il soit en ligne.

Alors, monsieur Martel. Bonjour, Monsieur Martel.

340

M. LUCIEN MARTEL :

Bonjour.

345

LE PRÉSIDENT :

Alors comme convenu, 10 minutes. La commission vous écoute.

350 **M. PHILÔME LA FRANCE :**

Est-ce que vous m'entendez bien, moi, aussi?

LE PRÉSIDENT :

355

Très bien. Alors, monsieur Martel et... Monsieur Martel est accompagné de quelle personne?

M. PHILÔME LA FRANCE :

360

Mon nom c'est Philôme La France, Maire de Petit-Saguenay.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Alors, ce que je comprends, c'est une présentation commune?

365

M. PHILÔME LA FRANCE :

Exactement.

370 **M. LUCIEN MARTEL :**

Tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

375

Alors, 10 minutes, la parole est à vous. La commission vous écoute.

M. PHILÔME LA FRANCE :

380

Je vais commencer, Messieurs les commissaires, bonjour. Je me présente, Philôme La France, Maire de Petit-Saguenay. Je suis accompagné de monsieur Lucien Martel, Maire de l'Anse-Saint-Jean. Nous vous présentons, aujourd'hui, un mémoire conjoint, qui a été signé par nos deux municipalités.

385

Donc, nos municipalités sont situées sur les abords du Fjord du Saguenay, et ont des économies qui sont basées sur le récréotourisme, l'agroalimentaire et la foresterie, principalement.

390

Nos paysages grandioses sont notre principale carte de visite, qui attire autant les touristes internationaux que les jeunes familles qui cherchent un endroit pour s'établir dans un cadre naturel exceptionnel.

395

Nos deux municipalités ont adopté des positions très similaires en matière de développement industriel. Nous sommes claires, nous appuyons le développement de nouvelles industries au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à condition que celles-ci respectent les principes du développement durable et les objectifs québécois de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

400

Nous avons également signé la Déclaration d'urgence climatique qui demande aux gouvernements du Québec et du Canada d'agir maintenant pour lutter contre les changements climatiques.

405

Aujourd'hui, ce que nous venons faire c'est exprimer quelques préoccupations par rapport au projet de GNL Québec, et poser des conditions qui rendraient le projet acceptable, à nos yeux.

La première préoccupation est en lien avec les émissions de gaz à effet de serre qui seront engendrés par le projet. Il nous apparaît évidemment que l'usine de liquéfaction de GNL Québec émettra moins de GES qu'une usine équivalente ayant le gaz naturel comme principale source d'énergie. La compagnie a su le démontrer dans ses études.

410

Le projet risque, toutefois, d'augmenter le bilan du Québec, du Canada et même le bilan mondial, des émissions de gaz à effet de serre.

415 Dans l'étude du CIRAIG qui a été commandée par GNL Québec, on estime que les émissions de GES du Québec seront majorées de 0,55 %, si l'usine fonctionne à pleine capacité. Cette augmentation ne concerne que les activités de liquéfaction.

420 L'augmentation des émissions de GES du Canada ne sont pour leur part, pas chiffrés par l'entreprise. Toutefois, dans l'étude environnementale qui a été produite par WSP, également commandée par GNL Québec, on estime que la chute de la demande sur le marché nord-américain pour le gaz naturel canadien est une opportunité pour l'exportation sur les marchés internationaux.

425 En ce sens, la réalisation de ce projet permettra davantage d'extraction de gaz naturel au Canada que s'il n'était pas construit, ce qui aurait un impact, évidemment, sur le bilan carbone du Canada.

Pour ce qui est des émissions globales de GES, le portrait est un peu plus difficile à évaluer. Toujours dans l'étude environnementale de WSP, on indique que l'Asie compte pour 80 % de l'augmentation de la demande de gaz naturel anticipée au cours des prochains 20 ans.

430 Or, on constate que le gaz naturel, en Asie, ne vient pas se substituer au charbon, mais plutôt dans une dynamique d'addition. Si le marché asiatique est principalement ciblé, il n'est donc pas possible d'affirmer que le projet réduira les émissions globales de gaz à effet de serre.

435 Il serait plus exact de proposer que le projet pourrait réduire la hausse des émissions de gaz à effet de serre, puisqu'il pourrait réduire la croissance de l'utilisation du charbon sur les marchés asiatiques.

440 Une autre préoccupation que nous avons est par rapport au rétablissement de la population de bélugas du Saint-Laurent. En effet, les chercheurs soupçonnent que le bruit d'origine humaine est l'un des facteurs qui affectent négativement le rétablissement du béluga.

Avec un accroissement prévu du trafic de grands navires d'environ 30 % d'ici 30 ans, il y aura logiquement davantage de bruit dans l'air de vie du béluga.

445 Évidemment, on peut relativiser cet impact en pointant la quantité importante de bruit qui est aujourd'hui généré dans l'estuaire du Saguenay, principale zone d'alimentation du béluga. Ce bruit est principalement généré par le passage des traversiers à Tadoussac.

450 On peut également relativiser cet impact au regard de l'historique de trafic maritime, puisque celui-ci était beaucoup plus important il y a quelques décennies. Reste que si le bruit a eu un impact et continue à en avoir un sur le déclin de la population du béluga du Saint-Laurent, le projet de GNL Québec pourrait y contribuer.

455 Nous le disions, plus tôt, nos municipalités se distinguent par leurs paysages grandioses. Ce paysage est protégé par deux parcs : Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent; le parc national du Fjord du Saguenay. Et, il fait en sorte que le Saguenay a déjà été pressenti pour être reconnu comme Patrimoine Mondial de l'Humanité.

460 C'est l'absence d'altérations d'origine humaine qui rend ce paysage si exceptionnel, ce qui fait le bonheur autant des kayakistes que des croisiéristes qui vont sur le fjord. C'est aussi un élément central dans l'identité de la région.

L'aménagement d'un nouveau site industriel dans un secteur encore relativement vierge, et l'augmentation du trafic maritime viendraient également avoir un impact sur notre patrimoine.

465 Évidemment, cette transformation du paysage pourrait avoir des conséquences néfastes pour le tourisme dans son environnement immédiat. L'augmentation du trafic maritime pourrait également rendre la région moins attrayante pour les touristes internationaux et nationaux.

470 Si le projet a un impact négatif sur le béluga, cela aura des impacts considérables pour l'industrie touristique du Bas-Saguenay, mais également pour celle de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

475 Nous craignons, finalement, que les retombées économiques positives du projet soient insuffisantes pour compenser les risques environnementaux et économiques posés.

Il y a d'abord la question fiscale. Comme les investisseurs derrière GNL Québec sont principalement basés dans les paradis fiscaux, nous attendons à des revenus moins importants sur le rendement du capital que s'ils étaient basés au pays.

480 Ensuite, à l'exception de la Ville de Saguenay, il n'y aura pas de retombées fiscales directes pour le reste de la région. Les retombées fiscales indirectes liées aux emplois créés seront pour leur part limitées pour nos municipalités qui sont à au moins une heure de route des futures installations.

485 En somme, il nous apparaît que les retombées économiques positives du projet pourraient ne pas compenser pleinement les risques économiques et environnementaux posés pour les municipalités du Bas-Saguenay.

490 Je laisse maintenant la parole à mon collègue Lucien Martel qui vous présentera les conditions que les municipalités de l'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay posent pour que le projet de GNL Québec soit acceptable, à nos yeux.

M. LUCIEN MARTEL :

495 Merci. Alors, nous avons identifié quatre conditions pour la réalisation du projet. La première condition c'est que le gouvernement du Québec adopte une stratégie chiffrée qui lui permet de respecter ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, malgré la réalisation de ce projet.

500 La deuxième condition, c'est que des limites de vitesse et de normes sévères, en matière de bruit pour la navigation sur le Fjord du Saguenay, soient mises en place. Il existe déjà des mesures volontaires et le promoteur a pris des engagements à cet égard.

Toutefois, la protection de l'environnement sonore des bélugas et des autres mammifères marins, devrait être enchâssée dans une loi ou un règlement.

505 Troisième condition, que des exigences sévères soient imposées à l'entreprise au niveau structurel pour réduire l'empreinte du projet au niveau paysager. Les bâtiments qui seront érigés devront avoir une architecture recherchée qui s'intègre à l'environnement.

510 Quatrième condition, que des redevances soient exigées du promoteur en faveur des communautés locales. On demande que le gouvernement exige que des redevances soient versées aux municipalités qui seront affectées.

515 Il nous apparaît primordial que l'on maximise les retombées économiques du projet dans la région et que ces retombées servent à la transition écologique de nos milieux.

520

En conclusion, nos municipalités, le Petit-Saguenay et de l'Anse-Saint-Jean, ont adopté des résolutions pour appuyer des grands projets de développement industriel dans la région. Cet appui est toutefois conditionnel à l'atteinte, par les promoteurs, de plus hauts standards de performance environnementale.

525

Nos municipalités demandent également au gouvernement de bien encadrer le projet de GNL Québec pour s'assurer qu'il aura l'impact la plus faible possible sur l'environnement et le maximum de retombées économiques pour la région. Merci.

M. PHILÔME LA FRANCE :

Merci.

530

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci Monsieur Martel. Merci, Monsieur La France pour votre présentation. La commission a eu la représentation du maire de Tadoussac qui nous a exprimé publiquement sa position au regard du projet de GNL.

535

Est-ce qu'il y a d'autres municipalités qui se rallient à votre position?

M. PHILÔME LA FRANCE :

540

À notre connaissance, non. Dans la MRC du Fjord, on est les deux seules municipalités qui ont une position de ce type-là, à notre connaissance.

545

On n'a pas encore entendu tous les mémoires déposés par les autres municipalités. On sait que les municipalités de l'embouchure ont une position qui est similaire à la nôtre, mais c'est tout ce qu'on sait pour le moment.

LE PRÉSIDENT :

550

Alors, je vous remercie de cette précision. Monsieur Pilotto?

LE COMMISSAIRE :

Non. Ça va, merci.

555

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur La France, Monsieur Martel, merci beaucoup de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons un bon après-midi.

560

LE COMMISSAIRE :

Merci.

565

M. LUCIEN MARTEL :

Merci, au revoir.

M. PHILÔME LA FRANCE :

570

Pareillement, au revoir.

575

M. JUSTIN ST-ARNAUD

LE PRÉSIDENT :

580

Alors, j'inviterais, maintenant, monsieur Justin St-Arnaud, s'il vous plaît

M. JUSTIN ST-ARNAUD :

585

Bonjour, Monsieur le commissaire. Est-ce que vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

590 Oui. Alors, Monsieur St-Arnaud, 10 minutes, comme convenu. La parole est à vous, la commission vous écoute.

M. JUSTIN ST-ARNAUD :

595 Parfait. Donc, je m'appelle Justin St-Arnaud, je suis un étudiant de 19 ans en ingénierie logiciel à la Polytechnique Montréal.

Alors, j'ai décidé, aujourd'hui, de m'exprimer sur le projet GNL Québec parce que je me sens personnellement redevable envers le Fjord du Saguenay et le fleuve Saint-Laurent.

600 En juillet 2020, j'ai eu la chance de participer à un voyage incroyable de deux semaines à bord d'un grand voilier sur ces cours d'eau. Ce voyage était organisé par l'organisme à but non lucratif Écomaris qui avec son programme Cabestan, permet à des jeunes de 18 à 30 ans de faire le point dans leur vie dans un contexte exceptionnel en découvrant la région.

605 Donc, lors de cette expérience, j'ai pu découvrir la beauté époustouflante du fjord qui, je pense est vraiment méconnu par beaucoup de québécois. Et, j'ai aussi pu m'arrêter un instant pour voir et écouter les baleines au bord de Tadoussac dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.

610 Donc pour moi, ces moments-là, c'est des moments que je chérirai pour toujours. Et ils m'ont conscientisé quant à la richesse du territoire québécois que je pense qu'on doit préserver à tout prix.

615 Alors, en constatant tous les enjeux qui sont associés au projet de GNL Québec, je pense qu'il serait catastrophique qu'on utilise le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent de la sorte. Parce que sans même mentionner tous les effets négatifs connus qu'une route maritime puisse avoir sur la faune et la flore de cette région.

620 Je pense que les activités simples qui nous font apprécier la pureté de la nature dans cette région, comme le kayak, la voile, la baignade ou encore le camping, ne peuvent pas coexister avec une usine de liquéfaction de gaz naturel et une circulation constante de méthaniers sur ce cours d'eau.

625 Donc, je pense que les sacrifices sont trop importants et il servirait à une cause dont les québécois ne pourraient même pas être fiers, parce que ces investissements seraient le fruit d'investissements privés qui proviennent du Delaware, de Hong Kong, des Îles Vierges Britanniques, et bien d'autres paradis fiscaux.

 Donc, on serait en train de détruire notre territoire au profit de sociétés ultra-riche qui ne partagent pas les mêmes enjeux que nous.

630 Alors, on pourrait se demander pourquoi on irait de l'avant avec un tel projet, le gouvernement Legault a un préjugé favorable envers ce projet parce qu'il veut générer du revenu dans la région du Saguenay.

635 Toutefois, j'ai fait un peu de recherche et la documentation prouve que cette région serait présentement en pénurie de main d'œuvre. Donc, ajouter un projet d'une telle envergure ferait qu'ajouter à ce problème-là, et les emplois seraient potentiellement comblés par des gens qui viennent de l'Ouest canadien. Ça démontrerait que le Saguenay aurait peut-être plus à perdre qu'à gagner d'un tel investissement.

640 Alors au final, moi, en tant qu'étudiant en ingénierie, je pense que c'est mon devoir de promouvoir le développement durable. Et, je ne pense pas que le projet de GNL Québec aboutisse à cette fin.

645 Étant donné que le gaz naturel exporté lors de ce projet, qu'on ne sait pas exactement s'il va vraiment agir comme énergie de transition dans les marchés ciblés, il est très possible et même, selon-moi, certain que ce projet augmenterait drastiquement le niveau de gaz à effet de serre produit au lieu de le diminuer.

650 Donc, je pense qu'il serait inacceptable qu'on envisage un tel projet parce que les enjeux de réchauffement climatique sont trop importants, en ce moment. Et, sans vraiment prendre conscience de la gravité de cette crise-là, qu'on réalise qu'il faut régler ce problème impérativement et malheureusement GNL Québec ne fait pas partie de la solution.

655 Alors, en bref, je pense que le prix à payer pour ce projet est trop grand pour les bénéfices escomptés. Et, c'est la jeunesse d'aujourd'hui, donc moi, qui se verra en dette si notre gouvernement accepte ce projet.

Alors, je rêve que plus de québécois ait la chance de découvrir la beauté du fjord comme j'ai pu le faire grâce au programme Cabestan.

660 Et donc, j'espère qu'on puisse prendre un pas de recul et qu'on veuille s'engager à trouver des solutions qui sont plus durables que ce projet-là. Merci de votre écoute.

LE PRÉSIDENT :

665 Je vous remercie de votre présentation, Monsieur St-Arnaud. Alors, le propos est clair. Alors je vous remercie de votre contribution aux travaux de la commission, Monsieur St-Arnaud, et je vous souhaite une bonne fin d'après-midi.

M. JUSTIN ST-ARNAUD :

670 Merci.

LE COMMISSAIRE :

675 Monsieur le président?

LE PRÉSIDENT :

680 Excusez-moi. Excusez-moi, Monsieur St-Arnaud, un instant.

LE COMMISSAIRE :

685 Je n'ai pas de questions, je voulais juste vous féliciter pour la structure de vos propos et le rendu avec lequel vous l'avez fait. Bravo.

M. JUSTIN ST-ARNAUD :

690 Merci beaucoup. Merci encore de m'avoir écouté. Au revoir.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

695

Mme ANDRÉE SAMSON

LE PRÉSIDENT :

700

Alors, j'inviterais maintenant Andrée Samson, s'il vous plaît.

Mme ANDRÉE SAMSON :

705

Oui, bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

710

Oui, Madame Samson, nous vous entendons très bien. Alors, la parole est à vous, la commission vous écoute.

Mme ANDRÉE SAMSON :

715

D'accord. Alors, contrairement à la personne qui m'a précédée, je ne suis pas une jeune étudiante, je suis plutôt une personne d'âge respectable.

Alors, je commence en vous disant « bonjour », puis je vais vous dire que je suis heureuse d'avoir, aujourd'hui, en tant qu'individu, la possibilité de faire entendre mon opinion sur le projet GNL Gazoduc.

720

En fait, ce n'est pas tant une opinion que je vais émettre, mais plutôt un questionnement que j'ai.

725

Comment ça se fait qu'en 2020 on en soit encore à étudier la possibilité de permettre un tel projet? En un siècle, nous avons causé plus de tort à cette planète que dans les millénaires qui ont précédé.

Les scientifiques nous le disent, les changements et catastrophes climatiques, ainsi que la disparition de milliers d'espèces, nous prouvent que nous avons dépassé le minuit moins cinq pour sauver la planète.

730 Si tous les efforts, les moyens et le temps mis pour continuer l'exploitation des énergies fossiles, étaient mis pour développer et utiliser des énergies renouvelables, la planète et ses habitants se porteraient beaucoup mieux.

735 En raison de la pandémie que nous vivons présentement, on demande à tout le monde de se renouveler, d'être créatif et imaginatif. Est-ce que ça s'adresse seulement aux individus?

740 Est-ce qu'il ne faudrait pas que les industries gazières, pétrolières et autres fassent aussi preuve d'imagination, puis se renouvellent en développant des énergies propres et renouvelables? Ce qu'elles auraient dû faire il y a bien longtemps, d'ailleurs.

Alors, si le 20^e siècle a été celui de la détérioration de la planète, faisons en sorte que le 21^e soit celui de la régénération de la planète. De grâce, ne permettez pas que ce projet voit le jour, arrêtons de tuer la beauté du monde. Merci à vous.

745 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Samson, d'avoir partagé vos interrogations et votre opinion sur le projet. Alors, merci aussi de votre contribution à nos travaux.

750 **LE COMMISSAIRE :**

Merci.

755 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie et vous souhaite une bonne fin d'après-midi, Madame.

Mme ANDRÉE SAMSON :

760 Bien, à vous aussi, puis bon travail. Au revoir.

LE COMMISSAIRE :

Merci.

765 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame.

770

M. DOMINIC CHAMPAGNE (DM2028)

LE PRÉSIDENT :

775

Alors, j'inviterais maintenant monsieur Dominic Champagne, s'il vous plaît.

M. DOMINIC CHAMPAGNE :

780

Bonjour. Vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

785

Oui, Monsieur Champagne, nous vous écoutons. Alors, comme convenu, 10 minutes. La parole est à vous, la commission vous écoute.

M. DOMINIC CHAMPAGNE :

790

Très bien. Bonjour tout le monde, Messieurs les commissaire. Pour commencer, vous m'excuserez si vous avez une impression de déjà-vu, mais je pense important de rappeler à la commission qu'on vit, présentement, une crise grave. Plus menaçante, plus sournoise, plus brutale que la maudite pandémie qui nous frappe de plein fouet, présentement.

795 Et, pour avoir été moi-même victime du virus de la Covid, qui a aussi emporté ma mère, dans des circonstances absurdes, le printemps dernier, je tiens à dire que ce n'est pas pour personnaliser le débat que je fais ce point-là, mais parce que je baigne dans la littérature scientifique depuis un certain temps et que je suis persuadé d'une chose, c'est que la crise du virus n'est rien à côté de ce qui nous attend avec la crise climatique.

800 Une crise qui est en passe de devenir la crise existentielle la plus aiguë de l'histoire de l'humanité. Parce que ce qui est en train de se jouer, présentement, c'est notre avenir. Un avenir qu'on serait aveugle de repousser dans un futur lointain, abstrait.

805 Parce que la crise climatique qui était annoncée, il y a 40 ans, lors du premier Sommet mondial sur le climat. Cette crise-là, non seulement on en voit maintenant les impacts à l'œil nu, mais on en mesure la souffrance bien réelle.

810 Au moment où je vous parle, présentement, des ouragans historiques sont en train de dévaster des familles en Louisiane, un mois après des incendies historiques qui ont dévasté une partie de la Californie.

C'est dans ce monde-là qu'on vit. Et on sait que si la tendance se maintient, et elle risque de se maintenir encore un petit bout de temps, la situation va continuer de dégénérer.

815 Est-ce que j'ai besoin de rappeler, ici, à la commission toutes les prévisions scientifiquement fondées : (coupure technique) tous les incendies, toutes les inondations, les canicules, les sécheresses, les pénuries alimentaires et en eau qui s'en sont suivis.

820 Toutes les dévastations de la dégradation des océans, l'effondrement de la biodiversité, pour nous convaincre de l'urgence de la situation, de l'urgence dont on est les contemporains.

Il faut dire, devant cette commission, que les principaux responsables de cette crise-là, sont les émissions de carbone liées à la combustion du pétrole, du charbon et du gaz.

825 Ce que les plus hautes autorités scientifiques et les pronostics les plus crédibles nous disent, c'est que si les énergies fossiles continuent d'augmenter leurs émissions, c'est un réchauffement de quatre degrés, avant la fin du siècle qui nous attend. C'est-à-dire, un monde où les conditions même de la vie sur Terre sont compromises, et avec elle, une partie importante de l'humanité.

830 Ce qu'on sait, aussi, c'est que tout n'est pas joué et qu'on peut avec beaucoup de courage et de sagesse, et je pense aujourd'hui que c'est à votre courage et votre sagesse que j'en appelle particulièrement, tout n'est pas joué.

835 On peut encore infléchir le cours des choses, mais pour ça, il faut limiter le réchauffement. Depuis le rapport GIEC de 2018, on sait que l'urgence la plus criante, qui est plus criante que jamais, c'est de réduire d'au moins 45 % nos émissions carbone, d'ici à 2030, et de viser la carboneutralité pour 2050. Si on veut se donner des chances raisonnables de limiter le réchauffement.

840 Il y a deux ans, là, il y a quelques jours à peine, le Secrétaire général des Nations Unies qui préparait la sortie du rapport du GIEC, nous disait, déclarait solennellement : « *Nous avons deux ans pour agir politiquement sous peine de conséquences désastreuses.* »

845 Deux ans plus tard, nous y sommes, devant cette commission, à nous demander s'il faut en rajouter ou pas.

Le Canada a signé l'Accord de Paris, il y a cinq ans, il s'est engagé à prendre les mesures pour atteindre les cibles. Malheureusement, cinq ans après avoir entendu le Premier ministre Trudeau déclarer : « *Canada is back.* »

850 Le Canada n'est toujours pas en voie d'atteindre ses cibles. « *Words, words, words* », dirait Shakespeare. On espère toujours les actions globales significatives qui permettraient de vérifier la volonté réelle du gouvernement canadien qui est aux prises, on le sait, avec le puissant lobby du pétrole et du gaz du pays.

855 Le Québec lui-même, pour revenir à nos oignons nationaux, le Québec s'est doté, lui-même, de cible de réduction de 20 % pour 2020, cible qu'il n'a pas atteinte.

860 Et le gouvernement actuel s'est engagé une réduction de 37,5, d'ici 2030. Mais là encore, on attend toujours les engagements concrets, convaincants, significatifs, mesurables, qui nous permettent de croire à la volonté politique, réelle, de prendre les moyens qui s'imposent.

865 Dans ce contexte-là, où nos gouvernements prennent des engagements qu'ils n'arrivent pas à tenir, au Québec, la société civile, ces dernières années, a répondu souvent « présente » pour éviter qu'on s'engage dans de grands projets énergétiques qui compromettent notre lutte au réchauffement climatique.

870 Au cours des deux dernières décennies, sauf exception, tous les grands projets d'extraction, de production et de transport d'énergie fossile, en pétrole et en gaz, tous ces projets-là ont été rejetés, soit par principe de précaution, soit pour des raisons d'affaires, mais surtout par des mouvements d'oppositions massives de la population soucieuse de relayer les alertes de la science.

875 Au mémoire, je veux citer le Projet de centrale au gaz du Suroît, le Projet de Gazoduc et de port méthanier de Rabaska, le Projet de l'industrie du gaz de schiste dans la Vallée-du-Saint-Laurent, le Projet de port méthanier de Cacouna, les projets pétroliers d'Anticosti, Corridor Resources dans le golfe du Saint-Laurent, et bien sûr, le Projet de pipeline Énergie Est de TransCanada, une compagnie qui n'est pas étrangère au Projet de Gazoduc actuel.

880 Si on se base sur ces expériences-là, et ce sont des faits, là, je pense qu'on est forcé d'admettre qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour les grands projets gaziers et pétroliers au Québec.

885 Devant une situation pareille, il est évident, moi, je vends des *shows*, dans la vie, je suis auteur-metteur en scène et producteur de spectacles, il est évident que tout promoteur avisé va tirer des leçons de l'échec de ces projets-là.

890 On a donc œuvré, patiemment, du côté de GNL, depuis des années, à déployer des moyens considérables pour gagner l'acceptabilité sociale des conseils municipaux, des villes, des villages jusqu'au Conseil des ministres.

En clair, il fallait trouver le moyen de contrecarrer l'exigence scientifique relayée par les citoyens qui réclament une diminution des émissions de gaz à effet de serre.

895 On a donc fait valoir, du côté des promoteurs, deux éléments importants : la carboneutralité de l'usine, ici, et ailleurs, le remplacement par le gaz naturel liquéfié de source d'énergie plus polluante.

Pour faire croire que ce projet-là s'inscrivait dans du développement durable, la transition énergétique, que tout le monde souhaite, mais pas pour aujourd'hui, là, pour demain, ou après-demain. Le temps de tirer profit du gaz qui est dans le sous-sol.

900

Alors que la science nous exhorte de laisser dans le sous-sol, 85 % des ressources connues en pétrole et en gaz, si on veut se donner une chance raisonnable de s'en sortir.

905

Alors, disons les choses comme elles sont, l'usine de liquéfaction du gaz, elle va émettre des gaz à effet de serre. Et la carboneutralité de l'usine est encore très hypothétique, et elle va n'être assurée que par de la compensation des émissions.

910

Donc la logique, ici, c'est donc de compenser plus, parce qu'on va émettre plus. Dans un contexte de crise climatique c'est un pari risqué, un risque qu'on ne peut pas prendre.

915

Le promoteur espère aussi qu'en morcelant son projet il va pouvoir minimiser les impacts évidents des émissions de l'ensemble de son entreprise. On aurait trouvé plus honnête, intellectuellement, de voir le projet dans son ensemble. Du moins, en ce qui a trait à la préoccupation légitime qu'on a à l'égard des émissions de carbone.

920

Bien non, pour faire la promotion de son projet, promoteur fait valoir une hypothétique réduction, en aval, sans vouloir considérer, par contre, les émissions qui sont faites en amont.

Mais, ce n'est pas avec une tactique comme ça qu'on gagne la confiance des honnêtes gens. Là, on avale la couleuvre, on essaie de garder le sourire, mais ce qui est certain, c'est que le projet de l'usine de liquéfaction, c'est un maillon central, dans une chaîne de production, qui va augmenter l'offre en énergie fossile destinée à sa combustion dans l'atmosphère.

925

Vous excuserez la métaphore, mais l'usine de liquéfaction, ça pourrait se comparer à un laboratoire où on va fabriquer de la drogue dure. On reçoit la ressource, on la transforme, et puis on l'envoie sur les marchés.

930

En considérant que la relative propreté de l'opération, bien, ça nous permet de se laver les mains sur la responsabilité à l'égard des méfaits que cette drogue-là va avoir sur la santé de notre monde.

On ne veut pas prendre la responsabilité de ce qui se passe ailleurs, mais le Québec a exprimé, à de nombreuses reprises, politiquement, moralement, juridiquement, sa solidarité envers l'effort mondial de lutte au réchauffement climatique.

935

Il y a des motions qui ont été adoptées à l'Assemblée nationale, des politiques, des plans, des lois, des règlements, *ad nauseam*. La commission devrait d'ailleurs dénombrer la liste complète de tous ses efforts et tenir compte de cet historique-là, comme faisant partie de la preuve que le projet d'usine de liquéfaction contrevient à un ensemble d'engagements politiques majeurs du Québec.

940

Il serait d'ailleurs important que la commission se saisisse, aussi, de l'éventuel plan pour une économie verte promis par le gouvernement du Québec pour atteindre la cible de 37,5 %. Et, de mesurer l'impact du projet GNL éventuel sur l'ensemble de la stratégie du Québec qui vise à atteindre les cibles.

945

Si le Québec n'a pas le pouvoir de contrôler juridiquement les émissions, en dehors de son territoire, ce qui est un fait, on le concède, le Québec a un devoir moral de ne pas devenir le complice, voire la cause d'émissions nocives importantes, ailleurs sur la planète.

950

Le promoteur nous a fait valoir que le projet va permettre de diminuer les émissions mondiales de 700 millions de tonnes sur 25 ans, par le remplacement de sources d'énergie fossile plus polluantes : le charbon, le mazout, sur les marchés extérieurs.

955

Il s'appuie sur une des hypothèses de l'étude du CIRAIG, une étude qu'il a lui-même commandée. Et le témoignage de l'expert du CIRAIG, devant cette commission a aussi révélé, par contre, d'autres hypothèses, tirées de la même étude, qu'au lieu de réduction de GES, le gaz liquéfié pourrait plutôt représenter une augmentation de 40 millions de tonnes, par année.

960

Donc, une hypothèse d'une augmentation de mille millions de tonnes; un milliard de tonnes sur 25 ans. Ça, le promoteur, n'en a pas fait beaucoup la promotion.

965

Bien sûr, comme le rappelait, ici même, lundi dernier, monsieur Éric Tétrault de l'Association de l'énergie du Québec, il y a un potentiel énorme pour le gaz naturel liquéfié d'ici 2040. Sans quoi, les investisseurs ne risqueraient pas leur milliard, mais selon cette logique, il y a une demande énergétique croissante dont il faut profiter.

Et comme le marché américain est saturé par sa propre production, il faut trouver des débouchés à l'abondance de l'Ouest canadien, mais, c'est justement, ça, le problème, c'est la combustion de cette abondance.

970

Les énergies fossiles sont les grandes responsables de la crise, on le sait. Et les nations n'arrivent pas à imposer les exigences de la science aux puissants intérêts qui sabotent les efforts politiques, climatiques, diplomatiques, qui nourrissent le climatoscepticisme par l'exploitation des énergies fossiles qui les enrichissent.

975

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Champagne, on arrive au terme de votre droit de parole, je vous inviterais à conclure, s'il vous plaît.

980

M. DOMINIC CHAMPAGNE :

Ce que le climat exige, Monsieur le président, ce que la science exige, et on espère que le BAPE se fera le gardien de l'intérêt public, du sens commun, du bien commun, au cœur de la crise climatique qu'on vit.

985

C'est qu'il faut diminuer, et ce projet-là, n'a pas fait la preuve qu'il diminuait, on a aucune garantie à cet égard, mais on a une garantie, par contre, que ça va augmenter les émissions.

990

Alors, le principe de précaution doit prévaloir et le projet d'usine de liquéfaction, vous l'aurez compris, à notre sens, devrait être carrément rejeté. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

995

Merci beaucoup de votre présentation, Monsieur Champagne.

M. DOMINIC CHAMPAGNE :

Ça me fait plaisir, si vous avez des questions, ça va me faire plaisir d'y répondre.

1000

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Pilotto?

1005

LE COMMISSAIRE :

Oui. J'aurais une question, Monsieur Champagne. Ce n'est nécessairement directement en lien avec le projet qui est à l'étude, mais comme votre intervention porte essentiellement sur la lutte sur les changements climatiques, puis à l'émission des gaz à effet de serre.

1010

Vous le mentionnez, il y a eu plusieurs projets associés au gaz ou au pétrole, qui au Québec n'ont pas atteint l'acceptabilité sociale nécessaire et donc des projets qui ont été refusés.

1015

Durant cette même période-là, les québécois ont augmenté d'un milliard de litres leur consommation d'essence. Comment vous conciliez ces deux positions complètement opposées?

M. DOMINIC CHAMPAGNE :

1020

Écoutez, c'est une excellente question. On est tous drogué au pétrole et au gaz, je pense qu'on en convient.

1025

Puis le pétrole et le gaz, c'est des drogues formidables, vous excuserez l'analogie, mais ça nous a rendu... c'est une potion magique qui nous a rendu tellement puissant depuis 100 ans, depuis 125 ans, *hein*, ça nous a permis d'avancer plus rapidement. Il y a une énergie formidable qui a été libérée par l'usage du pétrole et du gaz.

1030

Mais, on a découvert, assez récemment, qu'on a un problème avec l'usage. Donc là, on est dans un système où on a tous une voiture, généralement qui roule au pétrole, et tout... la chemise que je porte présentement, il y a probablement déjà du pétrole dedans d'une manière ou d'une autre ne serait-ce que par son transport.

1035

On le sait qu'on est drogué au pétrole, on le sait. Mais le sachant, on a donc le devoir de mettre la sagesse au milieu de la table avec des institutions comme le BAPE, avec des gens comme vous.

Et, je peux vous dire que depuis deux ans, j'ai rencontré des milliers, des dizaines de milliers de personnes qui sont en mode solution pour nous éloigner du pétrole de toutes sortes de manières.

1040

Alors, c'est sûr qu'il y a toutes sortes de changements de comportements qu'on doit opérer, dont celui de nos transports, mais il y a une limite à ce que les individus, les citoyens individuellement peuvent faire, on a besoin de grandes politiques d'envergure.

1045

Et, il y a des exemples partout à travers le monde et je pense que le Québec, avec sa situation énergétique, a beaucoup mieux à faire de son énergie propre que de liquéfier du gaz qui va encore contribuer aux émissions de gaz à effet de serre.

1050

Donc, il y a un travail immense à faire et le rôle des gouvernements, vous et moi, on ne peut pas se poser en maîtres d'œuvre de la grande coordination dont on a besoin pour y arriver.

1055

On est aux prises, présentement, au Québec avec une molécule invisible, un virus invisible qui est en train de bouleverser notre monde. La molécule de CH₄ ou celle de CO₂, O.K., qu'on pellette dans l'atmosphère est un ennemi extrêmement puissant qui est en train de nous jouer des tours importants.

1060

Et, on ne peut pas continuer de s'aveugler sous prétexte de l'influence importante des lobbys puissants, extrêmement riches, du pétrole et du gaz. Il faut mettre la sagesse au cœur des décisions collectives qu'on a à prendre, parce qu'il n'y a que les gouvernements pour s'opposer en maîtres d'œuvre de la grande transition qu'on doit faire.

1065

On a eu un très bon exemple, hier, cette semaine, avec le GNL de la Côte-Nord. Le gouvernement va financer le transfert, par le GNL, de l'utilisation du mazout dans une aluminerie, ce qu'on attend depuis des années.

1070

Or, le Plan directeur en transition énergétique Québec milite pour des solutions qui priorisent l'efficacité énergétique.

Mais, le lobby gazier est tellement puissant, qu'il arrive à passer par-dessus l'intérêt public d'une majoration d'efficacité énergétique, au nom de l'expansion de son réseau et de vendre ses propres ressources.

1075 Et ça, ce n'est pas aux promoteurs privés du gaz et du pétrole, si puissants soient-ils, de légiférer. C'est à nous, c'est la démocratie, c'est les institutions qui nous représentent qui doivent faire en sorte que la transition à laquelle on est convié, elle ait lieu.

Parce qu'autrement, ce qui va se produire, si l'éveil de nos conscience ne suffit pas, si la démocratie ne suffit pas présentement, ce qu'il va arriver, avec le CO₂, avec les réchauffements climatiques, c'est exactement ce qui se passe avec le virus.

1080 C'est-à-dire, qu'un organisme invisible va nous jouer des tours, il va nous donner une volée. Et, à ce moment-là, on va être obligé de faire ce qu'on devrait faire, aujourd'hui, de façon plus préventive, c'est-à-dire, de se rallier, tout le monde, de dire ça prend des infirmiers, ça prend des gens de la population, le gouvernement seul n'y arrive pas.

1085 Mais, il est le seul qui a la position d'agir comme maître d'œuvre. Et dans sa maîtrise d'œuvre, les premiers gestes qu'on doit poser, c'est renoncer à la drogue dure qui cause ces méfaits, c'est-à-dire les énergies fossiles, dont fait partie le gaz fossile liquéfié du projet GNL Québec.

LE COMMISSAIRE :

1090 Merci.

M. DOMINIC CHAMPAGNE :

1095 Je peux continuer de répondre à votre question, je pourrais vous parler pendant des heures.

LE COMMISSAIRE :

1100 J'en conviens, j'en conviens.

LE PRÉSIDENT :

1105 Mais, vous comprendrez aussi qu'on a d'autres personnes qui désirent s'exprimer.

M. DOMINIC CHAMPAGNE :

1110

Bien sûr. C'est tout à propos de la démocratie et des audiences publiques du BAPE, alors je vous félicite pour votre beau travail. Et encore une fois, je conclus en vous invitant au maximum de courage et de sagesse dont vous êtes capables.

LE PRÉSIDENT :

1115

Alors, je vous remercie beaucoup de votre contribution à nos travaux, Monsieur Champagne. Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

M. DOMINIC CHAMPAGNE :

1120

C'est moi qui vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

1125

Mme MARIE-FRANCE BÉDARD

1130

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais, maintenant, madame Marie-France Bédard, s'il vous plaît. Bonjour, Madame Bédard.

1135

Mme MARIE-FRANCE BÉDARD :

Oui, bonjour.

1140 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, la parole est à vous.

1145 **Mme MARIE-FRANCE BÉDARD :**

Mon nom est Marie-France Bédard. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

1150 Nous vous entendons très bien, la parole est à vous. La commission vous écoute.

Mme MARIE-FRANCE BÉDARD :

1155 Merci. Alors, je suis membre depuis nombre d'années de Greenpeace et de la Fondation David Suzuki, et de d'autres fondations, aussi, qui s'occupent de l'environnement et qui ont à cœur un avenir pour notre planète.

1160 J'invite, présentement, à mes côtés, une personne, virtuellement présente, jeune, qui est probablement la militante la plus en vue, la plus prophétique que le monde connaisse présentement : Greta Thunberg.

1165 L'an dernier, rappelez-vous, en septembre, elle arrive à New York à bord d'un voilier, car elle s'opposait de prendre l'avion qui consomme, bien sûr, et qui produit des GES. Et, quelque temps, le lendemain, devant un auditoire composé des principaux dirigeants de la planète, elle est devenue le symbole de la lutte pour l'environnement.

1170 Elle est à la tête d'une jeune armée, une armée de jeunes environmentalistes qui sont prêts à lâcher la classe les vendredis pour aller marcher, à travers les... partout à travers les continents, dans toutes les grandes villes, les métropoles, les capitales, calmement, mais pour dénoncer cet assaut fulgurant pour les GES.

1175 Alors, moi je suis dans une jeune carrière de retraitée, mais je pense que présentement, devant vous, Monsieur Bergeron et Monsieur Pilotto, c'est peut-être les quelques 8 à 10 minutes les plus importantes de ma jeune carrière. En donnant, vraiment, avec mes émotions ce que je pense de tout ça, du projet GNL Saguenay.

1180 J'aimerais vous... je pense que tout le monde se souvient lorsque Greta nous avait dit, en ses mots : « How dare you? » : « *Comment osez-vous nous parler d'argent et d'une croissance économique constante, alors que nous devons diminuer immanquablement les... - excusez-moi – alors que nous devons diminuer immanquablement notre consommation de gaz et de pétrole, de combustibles fossiles? »*

1185 Elle rappelait aussi que si on refuse d'agir, de couper nos émissions de gaz à effet de serre de 50 %, alors d'ici 2008 (SIC), on a 67 % de chance de rater la cible, de maintenir l'augmentation du changement, de la hausse de climat, sous la barre des 1,16 degrés Celsius.

1190 C'est très important. Elle nous parlait, aussi, de la bourse de carbone. En janvier 2018, elle était de 400 gigatonnes. Déjà un an après, en septembre 2019, elle baissait à 350 gigatonnes. Dans sept ans d'ici, c'est-à-dire, en 2026, le budget sera à plat.

1195 Et quant à moi, cette bourse de carbone, elle est hypocrite en elle-même, car elle n'empêche pas les pays qui consomment beaucoup de combustibles fossiles et qui émettent des gaz à effet de serre.

Au contraire, elle les encourage à le faire, ils n'ont qu'à payer le supplément de leur consommation qui dépasse ce qu'ils devraient consommer. Mais, la bourse du carbone, elle, sera à zéro en 2026, c'est très près de nous.

1200 Le 10 juin dernier, Greta Thunberg revenait à la charge, et elle est jeune. Rappelons-nous, c'est il y a quatre mois à peine, elle avait 17 ans. Elle a envoyé au siège, au Conseil de la sécurité des Nations Unies, par rapport au siège si convoité par le Canada, la Norvège, l'Irlande, une lettre dont elle est la principale signataire.

1205

Une lettre adressez aux ambassadeurs, excusez-moi, je vais vous faire part d'une partie importante. Avec elle, trois autres jeunes militants et 22 climatologues ont également signé cette lettre, il y a quatre mois.

1210 Dont, Eddy Carmack, un scientifique de Pêches et Océans Canada qui a récemment pris sa retraite et qui a été décoré de l'Ordre du Canada pour ses travaux sur les changements climatiques.

1215 Ils demandent aux ambassadeurs à l'ONU de soulever ces questions auprès du Canada et de la Norvège. Et, d'exiger qu'ils s'unissent derrière la science, ils ne s'engagent dans aucun nouveaux projets d'exploration ou de production pétrolière et gazière, et cessent, progressivement, leurs activités dans cette industrie.

1220 Et, on sait que la Norvège et la Canada, ont tous deux des économies fondées sur l'industrie pétrolière et gazière.

Rappelons-nous, l'an dernier, comment Ottawa a réussi à contourner la Colombie-Britannique et une décision en défaveur du Trans Mountain Keystone XL qui avait comme but de transporter le pétrole d'Edmonton jusqu'à Burnaby, juste au sud de Vancouver.

1225 La Cour supérieure de la Colombie-Britannique était en défaveur de ce projet, mais Ottawa, Trudeau, ont maintenu le fait que « Ouais, mais la Cour suprême du Canada, elle, a le droit de veto. »

1230 Et ainsi, six communautés autochtones, dont Wet'suwet'en, rappelons-nous, les chefs de six nations autochtones et de toute une population, qui étaient majoritairement en défaveur, se sont retrouvés, bien, regardez, là, emprisonnés.

1235 Sur la communauté de Wet'suwet'en, il y avait... il y avait le passage de la piste piétonnière Trans-Canada. Alors, imaginez-vous que Trans-Canada passe... Trans Mountain passe exactement sur le tracé de cette... de cette, excusez-moi, de cette piste pédestre, que les gens empruntent sur des centaines de kilomètres.

1240 Et là, ce qu'on a, c'est une clôture. Une clôture à l'intérieur de laquelle la nation autochtone de Wet'suwet'en est emprisonnée, et elle n'est plus chez elle.

J'en viens au point. Le 23 juillet dernier 2020, monsieur Eron O'Toole, nouveau chef de l'opposition à Ottawa et chef du Parti conservateur, et qui est en très grande faveur du pétrole et de l'exploration pétrolière et gazière dans l'Ouest, notamment en Alberta, a rencontré monsieur François Legault.

1245

Monsieur Legault, a souligné l'importance de l'environnement pour les québécois et les québécoises. Et, il lui a fait part qu'il n'y avait aucun consensus social pour un pipeline traversant le Québec.

1250

Tout à l'heure, monsieur Champagne en a fait part, a nommé tous les endroits qu'on connaît qui s'étaient soulevés contre ce pipeline. Mais, par rapport au pipeline, par rapport au gazoduc, c'est la même parenté, ce sont les mêmes combustibles fossiles, dont il faut, progressivement, et avec urgence, en même temps, se sortir, pour aller vers des énergies vertes, une consommation propre.

1255

LE PRÉSIDENT :

Alors, Madame Bédard, on arrive au terme de votre droit de parole, alors je vous inviterais à conclure, s'il vous plaît.

1260

Mme MARIE-FRANCE BÉDARD :

Je veux conclure avec le gazoduc, avec le GNL Saguenay qui serait construit, là, à Grande-Anse, au Saguenay.

1265

Et, c'est un projet de 14 milliards, incluant la construction du gazoduc, incluant l'usine qui, à mon avis, doit demeurer... ne doit demeurer qu'une chose virtuelle, ne doit jamais voir le jour.

1270

Pour la première fois, cette année, pendant qu'on est en grande pandémie, dans une deuxième vague, plusieurs centaines, peut-être voire des milliers de familles du Québec, ont le goût de prendre le large, d'aller au grand large, de respirer, sortir des grandes villes.

1275

Ils ont découvert la Gaspésie, pour les chanceux, les Îles-de-la-Madeleine. De nombreuses familles se sont dirigées vers Charlevoix, même les parcs de la SÉPAQ, c'est comble, on ne peut plus avoir d'entrée. Même présentement, même s'ils ne sont pas fermés.

De nombreuses familles ont découvert, pour la première fois, le Fjord du Saguenay. Quelle beauté, quel sanctuaire. Je m'étonne, encore aujourd'hui, qu'un tel parc marin ne fasse pas partie, encore, du Patrimoine mondial de l'UNESCO et soit sous sa protection.

1280

Les cétacés nombreux, que ce soit la baleine franche, la baleine noire, le rorqual commun, le grand rorqual bleu, le plus grand de notre planète. Et, parfois on a la chance de voir des bélugas. Alors, qu'on voit tous cet air, cet espace où l'eau froide, l'eau plus chaude, où le véritable... c'est ce qu'ils recherchent et ils ont, en abondance, ce qu'il faut : le krill, le poisson.

1285

Je ne peux pas croire qu'un méthanier, 400 fois par année, ou plus, avec les allers-retours, 300 mètres c'est immensément long. C'est un anachronisme dans la beauté, dans la splendeur du Fjord du Saguenay.

1290

C'est notre fjord, c'est le plus accessible pour nous, aux québécois et aux québécoises. Il y en a dans le nord, mais dans le sud, il est le seul. Nous devons à tout prix le protéger.

Je suis présentement chez moi, à 500 mètres d'une nouvelle école, je sais exactement ce que 500 mètres signifie.

1295

LE PRÉSIDENT :

Madame Bédard...

1300

Mme MARIE-FRANCE BÉDARD :

...C'est passablement loin, pas trop encore, et 300 mètres de longueur d'un méthanier, d'un tel anachronisme qui n'a pas sa place dans le décor majestueux du Fjord du Saguenay.

1305

On doit faire tout en notre mesure pour éviter toute catastrophe écologique qui, immanquablement va arriver, qui arrive partout, une fois de temps en temps, un peu partout dans le monde.

LE PRÉSIDENT :

1310

Alors, Madame Bédard, je vais devoir vous remercier, il y a d'autres personnes qui attendent pour prendre la parole. Alors, écoutez, le message est entendu. Je vous remercie beaucoup de votre présentation, Madame Bédard, et je vous souhaite un bon après-midi.

1315

Mme MARIE-FRANCE BÉDARD :

Est-ce que je peux ajouter, encore, un dernier mot, Monsieur Bergeron, s'il vous plaît?

LE PRÉSIDENT :

1320

Non. Écoutez, Madame Bédard, on a déjà dépassé le temps d'à peu près presque 30 %, du temps qui vous avait été consacré. Alors, le message a bien été compris, votre propos a été entendu. Je vous remercie beaucoup de votre contribution à nos travaux.

1325

Mme MARIE-FRANCE BÉDARD :

Excusez-moi, mais ne me coupez pas...

LE PRÉSIDENT :

1330

...merci beaucoup, Madame.

1335

M. FRANÇOIS PRIVÉ (DM1783)

LE PRÉSIDENT :

1340

Alors, j'inviterais, maintenant, Madame Françoise Privé, s'il vous plaît, à venir prendre la parole.

M. FRANÇOIS PRIVÉ :

1345

Bonjour. C'est François Privé.

LE PRÉSIDENT :

1350

Oh!

M. FRANÇOIS PRIVÉ :

C'est un garçon qui parle.

1355

LE PRÉSIDENT :

Excusez-nous, il y a une erreur de frappe. Alors, écoutez, excusez-nous, Monsieur Privé. Alors, écoutez, rien n'empêche que vous preniez la parole.

1360

M. FRANÇOIS PRIVÉ :

Pas de problème. Je vais allumer très brièvement ma caméra parce que la connexion, ici, est de mauvaise qualité. Mon fournisseur internet est bien mauvais. Ça fait que je vais allumer très brièvement ma caméra. Est-ce que vous m'entendez?

1365

LE PRÉSIDENT :

Toujours.

1370

M. FRANÇOIS PRIVÉ :

O.K. Parfait. Je vais refermer la caméra pour ne pas trop en demander à mon routeur, parce qu'il faut que je change de compagnie, d'ailleurs.

1375

Bonjour tout le monde.

LE PRÉSIDENT :

1380 Alors, écoutez, la parole est à vous, 10 minutes, on vous écoute.

M. FRANÇOIS PRIVÉ :

1385 Je suis content d'avoir l'occasion de m'adresser au BAPE, c'est bon. Je vais me mettre un *timer* pour être sûr de ne pas manquer mon coup, puis d'avoir le temps de... tiens, voilà.

 À mon humble avis, le projet qui nous est proposé dans le Fjord du Saguenay, est un mauvais projet. Moi, je pense que c'est un mauvais projet pour une série de raisons.

1390 J'ai cinq enfants, personnellement. Et pour ces enfants-là, au nom de ces enfants-là, je me dévoue pour leur léguer une planète habitable. Puis, je pense que le projet qui nous est proposé à Saguenay, c'est un projet qui va dans le mauvais sens.

1395 D'abord, l'énergie qu'on veut vendre avec ce projet-là c'est une énergie sale, on l'a déjà dit, c'est du gaz de fracturation qui est sorti de terre d'une manière... qui souille les nappes phréatiques où c'est en train d'arriver.

1400 Il faut voir le film Gasland pour voir à quel point ça souille les milieux, ce gaz-là. Ça souille tellement, en fait, qu'on a refusé que ça soit fait au Québec, tellement c'est une énergie sale. On a refusé, catégoriquement qu'il y ait de la fracturation hydraulique au Québec, précisément parce que c'est trop sale pour nous.

1405 Puis, je pense qu'en encourageant les albertains, et en encourageant les gens du nord des États-Unis à procéder à cette fracturation-là, chez eux, en leur permettant de vendre ce gaz sale là, ici, bien, en fait, on les encourage à faire quelque chose qu'on ne veut pas qui soit fait, chez nous.

 Fait que c'est comme si on allait dans le mauvais sens, disons, c'est comme si on leur proposait, puis on les encourageait à faire quelque chose dont on sait que c'est parfaitement sale.

1410

L'autre problème, c'est le CO₂ qui va être émis, non pas seulement par l'usine; l'usine c'est un tout petit détail, mais le CO₂ qui va être émis dans l'atmosphère, par la combustion de ce gaz-là.

1415 14 millions de tonnes de gaz, par année, qu'on vend à qui voudra bien l'acheter pour le brûler dans l'atmosphère, ça va produire des tonnes et des tonnes et des milliers de tonnes à terme... des millions de tonnes, en fait, à terme, de CO₂ dans l'atmosphère.

1420 Or, le CO₂ dans l'atmosphère est passé de 280 parties par million (ppm), il y a seulement 90 ans, à 415 ppm, aujourd'hui, c'est beaucoup trop.

1425 Si on veut léguer une planète à nos enfants qui va être encore habitable, il faut réduire nos émissions de gaz à effet de serre, massivement, puis ce n'est pas avec des énergies sales qu'on va le faire.

1430 En fait, ce projet-là, contribuerait à renforcer notre dépendance aux énergies sales, parce que pour préserver les quelques emplois qui seraient créés par ce projet-là, dans notre région, il faudrait qu'on encourage les gens à continuer de consommer ce gaz sale là, ce qui serait une mauvaise idée, contenu de ce qu'on sait déjà concernant les émissions à effet de serre à l'échelle de la planète.

1435 Si on est pour réussir à rentrer dans les limites qui nous sont proposées par l'Accord de Paris, bien, cette usine-là n'a aucun avenir, quand on va avoir fini de la construire, le problème du réchauffement climatique va être encore pire, donc la prise de conscience planétaire va être encore plus grande qu'elle ne l'est.

1440 Ce gaz-là, va continuer de diminuer comme il est en train de le faire, en ce moment. Le pétrole ne se vend pas cher, en ce moment, les gens, maintenant, ont mieux à faire que d'acheter du pétrole.

1445 Notamment, pour *tinquer* leur voiture. Moi, j'ai une voiture... j'ai 100 000 km de fait avec ma voiture électrique, puis de plus en plus de gens, dans mon entourage, qui s'achètent des voitures électriques.

Bien, c'est la même affaire avec le gaz, c'est une énergie dont on s'éloigne partout sur la planète, en ce moment. Puis, c'est la raison pour laquelle les grands financiers s'éloignent de ces énergies-là, puis ils sortent leurs billes de ces énergies-là.

1445

Il y a de plus en plus de syndicats, partout sur la planète, qui exigent que leur fonds de pension ne soit plus investi dans ces énergies-là qui souillent notre environnement à tous.

1450 Donc, non seulement c'est mauvais pour la terre, là où le gaz est sorti, mais c'est mauvais pour l'atmosphère qu'on partage avec le reste de la planète. Fait que c'est un super mauvais projet.

Puis, on prétend que ça va créer des emplois, mais ces emplois-là, si on veut les créer pour de bon, faudrait les créer sur la base d'énergie qu'on va utiliser pour de bon.

1455 On a la chance, au Québec, d'avoir des énergies renouvelables en quantités phénoménales, on a des surplus d'électricité, à chaque année, qu'on vend à bas prix aux États-Unis. Au lieu de le vendre, à bas prix, nos surplus d'électricité, on serait bien mieux de les garder chez nous, puis de produire des énergies propres, puis d'exporter des énergies propres, avec ça.

1460 Là, pour l'instant, on nous propose de liquéfier du gaz sale, alors qu'ici, avec les surplus d'énergie qu'on a, on pourrait très bien produire de l'hydrogène, pour les voitures à hydrogène qui, d'ici 2025, vont devenir beaucoup moins chères qu'elles ne le sont actuellement.

1465 On va finir par atteindre, si les tendances se maintiennent, un prix concurrentiels avec le prix des voitures hybrides actuelles.

On sait déjà que cette technologie est promise à un grand avenir, notamment parce qu'elle est extrêmement pratique, la technologie des voitures à hydrogène. Parce que *tinquer* une voiture électrique, ça prend un certain temps.

1470 Tandis qu'une voiture à hydrogène, ça se remplit extrêmement rapidement. Il y a déjà des voitures de ce type-là qui sont disponibles. Puis leur disponibilité, de la même manière que les voitures électriques, leur disponibilité va aller en grandissant.

1475 Puis, ce qu'il y a d'intéressant, c'est que cette technologie-là, on a tout ce qu'il faut, au Québec, pour développer toute la filière. Non seulement pour produire l'énergie, ici, avec notre surplus d'énergie, mais pour produire même les voitures, parce qu'on a vraiment tout ce qu'il nous faut.

1480

Fait que notre avenir n'est pas du côté des énergies empoisonnées qu'on nous propose de vendre avec le projet Énergie Saguenay; il est du côté des énergies réellement propres. On nous a prétendu que cette énergie-là, c'était une énergie de transition, ce n'est pas du tout le cas.

1485

Il n'y a pas de transition quand on continue de brûler des hydrocarbures. Quand on continue de brûler des hydrocarbures, on continue de sortir de la croûte terrestre, du carbone que la vie a mis des centaines de millions d'année à enfouir. Ce carbone-là, on l'envoie dans l'atmosphère, il y en a déjà trop dans l'atmosphère.

1490

Ce n'est pas des énergies de transition, d'ailleurs le rapport du CIRAIG l'a souligné, puis quand les gens d'Énergie Saguenay ont prétendu que c'était une énergie de transition, il a fallu qu'ils se rétractent parce qu'ils prétendaient que cette idée-là, que c'était une énergie de transition, était soutenue par le rapport du CIRAIG, ce qui était un mensonge.

1495

Fait qu'on n'a pas besoin de ce projet-là dans la région, on peut créer des emplois beaucoup mieux que ça. Je vous disais, tantôt, qu'on peut créer, ici, toute la filière pour avoir des voitures à hydrogène, puis pour créer, ici, l'hydrogène.

1500

La production d'hydrogène à partir de l'électricité, c'est une super vieille technologie, c'est de l'électrolyse. Ça se fait, simplement, puis des voitures on est capable d'en faire, ici, dans la région. Il y a une entreprise qui produit des camions, puis des petites voitures électriques.

1505

Si on est capable d'en produire à Alma, c'est certain qu'on est capable d'en produire partout au Québec, puis qu'on pourrait avoir un crédo qui serait beaucoup plus porteur d'avenir que les énergies sales comme source d'argent.

1510

Si on encourage encore plus l'Alberta à vendre son énergie sale, bien on ne pourra pas se surprendre, après ça, que l'Alberta continue, en revienne à se donner des gouvernements de droite, comme on leur a longtemps reproché de le faire, qui vont bloquer notre adhésion à des accords internationaux, comme l'Accord de Paris, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Si on encourage une partie de l'économie canadienne à vendre des énergies sales, bien on va tous payer le prix, puis on va *toute* perdre notre réputation à l'échelle internationale, sur cette base-là.

1515

Puis moi, je pense que si on fait ça, dans notre région, puis si jamais on créer des emplois avec ça dans notre région, peut-être que ça va être un peu payant, à court terme.

1520

Mais, à moyen et à long terme, on va se ramasser avec le même genre de problèmes que ce qu'ils ont en Alberta : on ne sera plus capable de se dépendre de ça, parce que ces énergies-là, quand on se met à faire de l'argent avec, on devient des *junkies*, comme le sont ceux qui exportent du pétrole, du gaz, puis du charbon.

1525

On devient tellement des *junkies*, qu'on n'est plus capable de se libérer de cette dépendance-là, ça devient une dépendance économique qui brise du monde, puis qui brise des économies locales.

1530

Puis, on va se ramasser, comme en Alberta, avec un poids de moins en moins grand pour le respect de l'environnement. Puis, comme en Alberta, on va se ramasser avec des déluges qui vont être souillés par ça, parce qu'on va ouvrir la porte, d'abord un peu, puis ensuite encore plus.

1535

Moi, je pense qu'on n'a pas à faire ce mariage-là avec les énergies sales. On a été capable de dire non au Québec à la facturation pour le gaz de schiste, on a été capable de reprendre l'Île d'Anticosti à ceux qui voulaient aller la souiller.

1540

Bien, de la même manière, il faut agir de manière conséquente, il faut dire non à ce projet-là qui est un projet qui nous ferait développer des énergies du passé, puis qui n'a aucune acceptabilité sociale.

1545

C'est sûr qu'il y a des gens qui pourraient se trouver des emplois, dans cette entreprise-là, mais ce qu'il faut faire, c'est les créer autrement, les emplois. Il ne faut pas les créer avec des énergies qui, de toute façon, sont de plus en plus discréditées à l'échelle de la planète.

Si Warren Buffet est sorti de ce projet-là, la raison principale pour laquelle il est sorti, c'est que le marché est en train de sortir de ces énergies-là. Les gens, partout sur la planète, constatent que les émissions de gaz à effet de serre sont trop élevées, qu'il faut en sortir.

Puis, ces énergies-là sont de plus en plus discréditées, puis si on embarque dans ce projet-là, bien le discrédit qui frappe les énergies sales, va nous frapper, nous.

1550 Alors qu'on a un fjord qui pourrait être protégé contre ça, alors qu'on a des énergies propres à exporter partout dans le monde. Moi, je pense que c'est vers ça qu'il faut se tourner. Il faut se tourner vers l'avenir, puis pas vers les versions les plus sales des énergies du passé.

1555 Quand on a commencé à exploiter des gaz de schiste, en Alberta, puis au nord des États-Unis, c'est parce qu'on était venu à bout des ressources d'énergie gazière traditionnelle. On s'est mis à faire de la fracturation pour continuer d'en sortir même si la terre n'en donnait plus.

Fait qu'on est passé à des énergies plus sales que les énergies sales du passé. Nous autres, on n'a pas à embarquer là-dedans. Ça, c'est le point de vue que je voudrais exprimer. Est-ce que vous avez des questions?

1560 **LE PRÉSIDENT :**

Non, pas de questions. Alors, je vous remercie beaucoup de votre contribution à nos travaux, Monsieur Privé. Alors, avec nos excuses pour le petit laïus au début de votre présentation.

1565 **M. FRANÇOIS PRIVÉ :**

Non, il n'y a pas de problème.

1570 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, on vous souhaite une bonne fin d'après-midi, Monsieur.

LE COMMISSAIRE :

1575 Merci beaucoup.

M. FRANÇOIS PRIVÉ :

1580 Merci, bonne journée.

M. SYLVAIN GAUDREULT (DM2033)

1585

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais, maintenant, monsieur Sylvain Gaudreault, s'il vous plaît.

1590

M. SYLVAIN GAUDREULT :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1595

Bonjour.

M. SYLVAIN GAUDREULT :

1600

Oui, bonjour, Monsieur Bergeron, Monsieur Pilotto. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

1605

Nous entendons et nous vous voyons. Alors, comme convenu, 10 minutes, la commission vous écoute.

M. SYLVAIN GAUDREULT :

1610

Merci. Merci beaucoup. Je veux remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui est une institution très importante au Québec, en laquelle j'ai parfaitement confiance de me... je veux vous remercier de m'accueillir, aujourd'hui.

Mon objectif c'est de faire la démonstration que GNL Québec ne correspond pas à une vision d'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ni même une vision d'avenir du Québec.

1615

Vous savez, moi, je suis profondément convaincu qu'aujourd'hui, à partir de 2020, nous parler d'économie, c'est parler d'écologie; et parler d'écologie, bien c'est parler d'économie, également. Donc, les deux sont tout à fait *interreliées* et compatibles.

1620

Et, il faut absolument cesser d'opposer écologie, environnement, d'un bord; et de l'autre côté, le discours économique.

1625

Donc, j'ai quatre éléments que je veux vous présenter, mais juste avant, je souhaite vous dire que j'avais exprimé, dès 2018, le souhait que le BAPE fasse une étude et son travail sur l'ensemble de la filière, donc de l'extraction du gaz dans l'ouest jusqu'au marché.

Le gouvernement en a décidé différemment en faisant le BAPE sur Énergie Saguenay et d'autres audiences publiques pour le reste, incluant le tuyau, sans compter les instances fédérales.

1630

Cependant, évidemment, j'ai choisi quand même de vous présenter ce mémoire devant vous, aujourd'hui, même si le mandat ne convient pas à ce que j'aurais souhaité, à l'origine.

1635

Donc, le premier élément que je veux vous présenter, c'est celui, je dirais, de l'ambition pour ma région. Vous savez, moi, j'ai regardé, j'ai fait le tour des chiffres, quand je vous dis qu'écologie et économie sont des synonymes.

1640

Je constate que le nombre d'emplois en environnement au Québec, entre 2006 et 2016, selon les données, par exemple, d'Envirocompétences, ont cru de 20,5 %. Alors que dans les autres secteurs plus traditionnels de l'économie, on parle d'une croissance de 5,7 %. Donc pour moi, l'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il est là.

Il est dans, par exemple, des entreprises comme :

1645

- Elysis, éventuellement, dont nous aurons besoin d'un aluminium sans carbone;
- La fibre cellulosique chez PFR à Kénogami;
- Coupesag, une PME qui fait de la fabrication de bornes de recharge;
- BioChar Boréalis qui est dans le biocharbon;
- Génitique qui fait des usines de biométhanisation;
- Les Industries GRC qui font des bornes de recharge dans ma circonscription;
- Le Groupe Coderr qui valorise les matières résiduelles;
- Elkem Métal qui est dans le biocarbone;
- Et dans l'électronique et dans le commerce électronique et le numérique CGI et Ubisoft qui, dans les dernières années, ont créé autour de 1 000 emplois.

1650

1655 Alors, vous comprenez que pour moi, tout ce vaste secteur d'avenir, soit environnement, soit numérique, soit technologique, est beaucoup plus créateur d'emplois, à long terme. La région est déjà engagée là-dedans, que le projet GNL Québec.

Alors moi, je veux qu'on mette fin à ce discours qui dit que sans GNL Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est un futur grand Val-Jalbert. C'est faux.

1660 Et, je veux également faire la démonstration que d'autres projets alternatifs que GNL Québec, quand on parle d'Elysis, par exemple, moi, je souhaite que la région se mobilise pour faire de la pression sur cette coentreprise Apple, Rio Tinto et Alcoa

1665 Donc, c'est l'ambition que j'ai pour ma région, je pense que la région peut devenir la championne internationale dans cette transition vers les économies vertes, et il y a du potentiel.

L'autre élément, c'est que, moi, je n'en reviens pas que GNL Québec, au fond, doit faire en sorte de reposer sa rentabilité sur l'échec de l'Accord de Paris.

1670 L'Accord de Paris qui dit que, signé en 2015 : « *D'ici 2100, on doit limiter le réchauffement de la planète à 2 degrés ou, idéalement, 1,5 degré.* ». Puis, il y a une grande différence entre 0,5 degré, en ce qui concerne le réchauffement de la planète.

1675 Il n'y a aucun, aucun scénario crédible qui permet d'atteindre cette cible de l'Accord de Paris, et qui inclut à la fois une augmentation soutenue de la demande et de la consommation du gaz naturel.

1680 Il y a plusieurs scénarios qui font cette démonstration-là, notamment de l'Agence internationale de l'énergie. En outre, le scénario qu'on appelle « *Sustainable Development Scenario* » ou le scénario « *Net Zero Emissions by 2050* », donc pour 2050.

1685 Et dans ces deux scénarios-là, qui permettent soit d'approcher de la cible de l'Accord de Paris ou de l'atteindre, bien dans tous les cas, dans tous les cas, dès maintenant, la consommation de gaz naturel descend, diminue.

Alors, c'est un marché qui est condamné à disparaître. D'autant plus que le permis de l'exploitation éventuelle du projet, à partir de 2025, pour disons 2025 ou 2026, pour une durée de 25 ans, nous conduit à 2050.

1690 Alors, c'est clair qu'avec les objectifs, dont souscrit notamment le Canada, mais également les autres pays signataires de l'Accord de Paris, on doit atteindre une carboneutralité pour 2050.

1695 Donc, dans tous ces scénarios, dans tous ces scénarios, le gaz naturel est en diminution, est en décroissance. Ça veut dire que même si la compagnie GNL Québec et Énergie Saguenay ont un permis d'exploitation à partir de 2025, c'est un projet qui est mort-né, ou qui aura une durée limitée de 25 ans.

1700 Alors dans l'histoire d'une région, quand on regarde, par exemple, l'emprise de l'industrie forestière au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis le 19^e siècle, ou Alcan l'aluminium depuis les années 20; 25 ans, là, c'est extrêmement court, c'est juste le double de ce que j'ai fait à date comme vie de député au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1705 Alors, c'est très, très limité et ça va conduire, encore une fois, la région à avoir un passif environnemental à partir de 2050 qu'on devra gérer.

L'autre élément, le troisième élément dont je veux vous parler, ce sont les tendances très fortes en faveur du désinvestissement dans les énergies fossiles.

1710 De plus en plus pour les grands investisseurs du monde, il y a un risque énorme qui est lié aux investissements dans les énergies fossiles. Donc, c'est de plus en plus risqué d'investir dans les énergies fossiles.

1715 C'est comme si je vous disais, moi, aujourd'hui... c'est comme si admettons, en 2000, là, il y a 20 ans, je vous avais dit : « *Chers amis, si on investissait ensemble dans les vidéos VHS.* » Vous m'auriez dit : « *Bien, Monsieur Gaudreault, il y a les CD qui prennent beaucoup de place, puis il y a une petite boîte en plastique qui s'appelle des clés USB, on va aller là-dedans.* », mais que moi, là, j'insistais pour qu'on investisse ensemble dans les cassettes vidéo VHS, en 2000.

1720 Alors moi, j'ai l'impression que GNL Québec, bien c'est le VHS d'aujourd'hui, et ce n'est certainement pas intéressant d'investir là-dedans.

D'autres vous l'ont dit, de grands groupes financiers internationaux, qu'on ne peut pas accuser d'être des groupes écolos, là, on pense aux :

- Fonds souverains de la Norvège;
- Les 12 plus grands assureurs et des fonds de pension à travers le monde, dont la Caisse de dépôt et placement;
- La Banque européenne d'investissement;
- Fonds d'investissement privé BlackRock qui gère des milliards de dollars;
- Berkshire Hathaway avec Warren Buffett, également.

1725

Bien, tous ces grands fonds, tous ces grands groupes économiques se retirent des énergies fossiles, parce qu'ils ont fait l'analyse et ils ont compris, ce que je vous ai énoncé, à l'avance. C'est qu'il n'y a pas d'avenir dans les énergies fossiles dans l'optique où on doit absolument se diriger vers l'atteinte des cibles de l'Accord de Paris.

1730

Alors, on ne peut pas miser sur l'échec d'un accord international auquel le Québec participe en étant signataire, en étant contributeur de l'Accord de Paris. Alors, ces grands groupes financiers ont compris, ça, également de leur côté.

1735

Moi, je suis très impressionné, en outre, par les propos de Mark Carney, ancien gouverneur général, c'est-à-dire, ancien gouverneur de la Banque du Canada, gouverneur de la Banque d'Angleterre, mandaté par l'ONU sur les questions financières et climatiques, et qui dit qu'on doit sortir également des énergies fossiles.

1740

Donc, quatrième élément, GNL Québec contredit les objectifs climatiques du Québec. Avec GNL Québec, c'est comme si au fond, on jouait à la roulette russe sur le climat.

1745

L'étude sur l'Analyse du cycle de vie du CIRAIG a démontré 7,8 millions de tonnes de CO₂ émis, par année, avec la production de GNL Québec et d'Énergie Saguenay, ce qui efface tous les efforts qui sont faits au Québec, en termes de réduction de gaz à effet de serre depuis 1990.

1750

Au mieux, de l'aveu même de la compagnie, sur le plan de la transition et de la substitution, ce qui est la prétention de la compagnie, il y aura 40 % de sa production qui sera en addition, ils l'ont dit, donc 40 % de la production qui sera en addition d'énergie. Alors, c'est déjà beaucoup, 40 % de 11 millions de tonnes, mais ça nous donne 4,4 millions de tonnes de CO₂, par année.

1755

Alors, on ne peut pas, sur le plan climatique et sur le plan économique, comme je l'ai démontré tout à l'heure, aller dans cette direction-là.

1760 D'autant plus, qu'on n'a aucune garantie que ça ne pourrait pas être plus de 40 %, parce qu'on le sait, la compagnie n'a signé aucun engagement ou aucun contrat avec des clients, au moment où on se parle, ou aucune lettre d'entente, ou aucune lettre d'intention.

1765 Puis, je ne compte même pas, là-dedans, l'ajout de fuite fugitive de méthane, tout le long du processus, et qui peuvent se produire, et qui viennent, évidemment, augmenter le potentiel de réchauffement global de la planète, parce que le méthane est beaucoup plus dommageable, à cet égard, que le CO₂.

Je veux terminer...

1770 **LE PRÉSIDENT :**

...S'il vous plaît.

1775 **M. SYLVAIN GAUDREULT :**

Oui. Je veux terminer en vous disant que le projet GNL Québec est un projet très polarisant, présentement, dans la région. Il y a une chose que je constate, c'est qu'on soit pour ou qu'on soit contre le projet, tout le monde est pour l'avenir de la région.

1780 Moi, l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean me démontre que les gens de la région sont capables d'entreprendre de grands chantiers, peuvent être les champions en matière forestière, d'aluminium, de lutte contre les maladies héréditaires, par exemple, de persévérance scolaire, on a reconstruit, après le déluge.

1785 Mais moi, je sais que ce monde-là est capable de se mobiliser pour être les champions de la transition économique, de la transition écologique, les champions mondiaux qui vont tracer la voie, avec le Québec, dans la lutte contre la crise climatique. Merci.

1790 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Gaudreault, de votre présentation. Monsieur Pilotto?

1795 **LE COMMISSAIRE :**

J'imagine déjà votre réponse, mais j'aimerais quand même entendre le député de Jonquière me dire quelle place voit-il dans ce genre de projet-là pour le financement public? Vous avez évoqué la question, tantôt, mais même les fonds de la Caisse de dépôt.

1800 **M. SYLVAIN GAUDREULT :**

Oui. J'ai évoqué la Caisse de dépôt parce qu'elle participe avec d'autres grands fonds de pension internationaux, à cet objectif de décarbonisation de ses fonds pour 2050.

1805 Mais évidemment, je suis contre tout investissement public, dans ce projet, comme je suis content, également, le fait que notre hydroélectricité, qui nous appartient, qui est une énergie propre, serve de façon absurde à la production d'une énergie fossile, avec un tel projet.

Alors pour moi, c'est zéro plus zéro égale zéro, de fonds publics, dans le projet GNL Québec.

1810

LE COMMISSAIRE :

Merci.

1815 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Gaudreault, de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

1820 **M. SYLVAIN GAUDREULT :**

Merci, au revoir.

1825 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1830 Alors, la commission va prendre une courte pause de 15 minutes, et va vous revenir avec la suite de la présentation des mémoires.

1835 **SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES**

1840 **REPRISE DE LA SÉANCE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
M. PASCAL BERGERON**

LE PRÉSIDENT :

1845 La commission reprend ses travaux en invitant monsieur Pascal Bergeron, s'il vous plaît.
Bonjour, Monsieur Bergeron.

M. PASCAL BERGERON :

1850 Bonjour, Monsieur Bergeron.

LE PRÉSIDENT :

Alors, sans aucun lien de parenté, donc sans aucun conflit d'intérêt.

1855

M. PASCAL BERGERON :

Absolument.

1860

LE PRÉSIDENT :

Alors, la parole est à vous. 10 minutes, nous vous écoutons.

1865 **M. PASCAL BERGERON :**

Oui, j'aimerais qu'on mette la présentation.

LE PRÉSIDENT :

1870

Elle est présentement en ligne. Alors, je voudrais simplement préciser, lorsque vous voulez qu'on change d'image, de le demander.

M. PASCAL BERGERON :

1875

Je vais dire « *next* ». Donc, je suis porte-parole pour un groupe gaspésien qui s'appelle Environnement Vert Plus.

1880

Pour vous donner un peu de *background*, Environnement Vert Plus, on est le groupe qui a mené une poursuite conjointe pour demander qu'il y ait un BAPE sur le projet de cimenterie à Port-Daniel. On était juste sur le bord de gagner notre poursuite et le gouvernement libéral, à l'époque, a passé une loi, une loi spéciale.

1885

La Loi qui, le titre disait, à mots couverts, la Loi qui confirmait que la cimenterie n'avait pas besoin de BAPE.

1890

Et, à l'époque, puis c'est pour ça que j'appelle ça un peu la cimenterie de François Legault, François Legault avait dénoncé ce projet-là. Et maintenant, on s'aligne vers un gaspillage de fonds publics dans l'usine d'Énergie Saguenay, et c'est le thème que j'amène, aujourd'hui.

Donc, suivant. *Next*. Donc, à l'époque, François Legault s'est vraiment battu contre la cimenterie, il parlait d'un trou immense.

1895

Quand Philippe Couillard est arrivé pour adopter la Loi spéciale pour casser la poursuite qui allait forcer la tenue d'un BAPE contre la cimenterie, Legault s'est levé, puis c'est sa députée Chantal Soucy, à l'époque, qui avait appuyé le fait que nous, on vienne témoigner en commissions parlementaires, puis qu'ils trouvaient dont bien que ça n'avait pas d'allure qu'on laisse aller ce projet-là avec les centaines de millions qu'on était en train de mettre là-dedans.

1900

Next. Encore aujourd'hui, récemment, on parle du 31 août, Legault nous disait que la cimenterie de Port-Daniel avait été une grave erreur du Parti libéral et du Parti Québécois, d'avoir investi autant d'argent pour si peu d'emplois.

1905

Next. Puis on parle de combien d'emplois? Suivante, oui. On parle de combien d'argent pour combien d'emplois? On parle de 153 emplois permanents, puis 500, 600, 750 proche 800 millions d'argent public investi.

1910

Puis, ce que Bernard Drainville disait, quand on a commencé à parler de la vente de la cimenterie, c'est des pertes jusqu'à 700 millions de dollars avec la cimenterie de Port-Daniel.

Donc, 700 millions de dollars pour 150 emplois, on est à 4; 5 millions de dollars par emploi permanent créé, mais sur un montant global. Puis, on va voir que qu'est-ce qui se projette avec Énergie Saguenay est beaucoup plus important que ça.

1915

Suivant. Suivant. Donc, ce qu'on voit se profiler avec Énergie Saguenay, à date, ce n'est pas clair au niveau des subventions directes. Pierre Fitzgibbon n'a pas fermé la porte, François Legault était sorti en conférence de presse, une journaliste qui l'a mal interprété, il a dit : « *Il n'y aura pas de subvention sans l'accord du BAPE.* » Puis, les journalistes avaient pris ça comme « il n'y aura pas de subvention ».

1920

Puis Legault s'est rétracté pendant la journée : « *Non, non. Il n'y aura pas de subvention, si ce projet-là n'est pas avalisé par le BAPE.* » Ça, ça veut dire que si, vous, vous avalisez le projet, il va y avoir des subventions publiques, à ce projet-là.

1925

Par contre, on n'en connaît pas encore la teneur, fait que c'est dur à évaluer, mais c'est quelque chose qui doit être soulignée dans votre mémoire, que le gouvernement a déjà pris des engagements à l'effet qu'il allait y avoir des subventions directes, si le BAPE donnait son aval à ce projet-là.

1930

Sinon, en subventions indirectes, bien, un terminal de gaz naturel liquéfié, c'est un gros congélateur avec un système de purification de gaz. Ça refroidit le gaz à moins 162 degrés Celsius, ça, c'est le procédé normal pour la liquéfaction.

1935

Next. Et, ce procédé-là est super énergivore, ça consomme énormément d'électricité, d'où le bloc de 550 mégawatts pour l'usine de Saguenay, je ne vous apprends rien. Par comparaison, La Romaine, le dernier gros projet d'Hydro-Québec, ça va produire, à terme, 1 550 mégawatts d'électricité. Et on n'est pas encore là, les quatre centrales du complexe ne sont pas encore en service.

1940

Donc, on est dans un ratio d'à peu près un tiers de la Romaine qui va être consommé, serait consommé, dis-je, parce que ce projet-là ne devrait jamais voir le jour, par Énergie Saguenay.

1945

Et combien ça va leur coûter, aux promoteurs, pour ce bloc d'énergie-là, la facture est d'environ 220 millions de dollars, par an, pour faire rouler leur gros congélateur. Et, si on ajoute à ça, le rabais de 20 % pour les six premières années, c'est 174 millions de dollars que ça va leur coûter, pendant cette période-là.

1950

Next. Nous, combien elle nous coûte, cette électricité-là, à produire? Bien, ça dépend comment on compte : Si on prend la méthode du coût évité, c'est six cents du kilowattheure.

Si on prend le coût de la Romaine, avec les dépassements de coûts, le raccordement, c'est au moins neuf cents le kilowattheure, il y en a qui parle jusqu'à 12 cents le kilowattheure, avec le raccordement, mais pour les besoins du calcul, ici, moi, j'ai pris neuf sous le kilowattheure.

1955

L'éolien, ça coûte combien? En moyenne, on nous dit 10 cents le kilowattheure, dans un article de Radio-Canada. Et, évidemment, à cela, s'ajoutent les coûts de transport.

Donc nous, ça va nous coûter entre 350 et 570 millions de dollars pour faire rouler leur usine.

1960

Next. Donc, ça va nous coûter plus cher que qu'est-ce qu'ils vont payer. Et, la différence annuelle est de l'ordre de, entre 130 et 397 millions de dollars. On s'entend là-dessus.

1965

Si on reporte ces montants-là sur les emplois permanents créés, puis je reviens avec l'exemple de la cimenterie. La cimenterie de Port-Daniel, c'était un gros chantier, c'était des milliers d'emplois pendant la phase de construction qui a duré quelques années, une grosse brosse, là.

1970

Bien, le projet Énergie Saguenay c'est le même genre de grosse brosse, là, on en vire toute une, puis après ça, il ne reste pas grand-chose, là, 250 à 300 emplois permanents, à 100 000 \$ par année. Ça, c'est ce que le promoteur nous dit.

1975

Combien, nous, on va payer pour ses emplois, mais là, on parle d'une fourchette entre 433 000, puis 1 587 000, par année, pas sur la durée du projet, là. On ne paiera pas 433 000 pour créer un emploi pour tout le projet. On va payer 433 000 dollars, minimum, par emploi créé, par année. Ça va sortir de nos poches cet argent-là.

1980

Next. Fait qu'on peut vraiment dire que ce projet-là, c'est pour créer de l'emploi? Moi, je suis incapable, incapable de *gober* une histoire comme ça. Ça ne marche pas, puis je pense que, vous, comme commissaires, vous allez devoir justifier ce bout-là dans votre rapport.

1985

Next. Puis, où va aller cet argent-là? Si on regarde la structure de financement de la société en commandite GNL Québec, tout est dans des paradis fiscaux. Puis, on parle d'un taux d'imposition, j'ai entendu d'autres organisations qui sont passés, qui ont déposé des mémoires, qui parlait d'un taux d'imposition de quoi, 5 %?

1990

Ça veut dire que sur la fourchette de 433 000 à un 1 587 000, par emploi permanent en phase d'exploitation, il y en a peut-être un 100 000 qui va aller directement à l'employé. Puis, la balance quelque part entre 333 000, puis 1 487 000 va aller, après 5 % d'impôt, directement dans les paradis fiscaux.

1995

On parle de quoi en termes de retombée économique pour un projet comme ça? Qu'est-ce qu'on peut créer avec autant d'argent dans une région comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean?

Next. Fait que si on compte sur 25 ans, on va leur donner quelque chose entre 3,5, puis 9 milliards de dollars. Là, on parle 5 fois à plus de 10 fois ce qu'on a donné à la cimenterie de Port-Daniel.

Puis, si on amorti sur les 4 millions de clients résidentiels et agricoles, c'est quelque chose comme 33 à 100 piastres, par année, par client, qui vont être prélevés de nos poches pour envoyer dans cette usine-là.

2000

On pourrait, aussi, le reporter sur le 8 millions de personnes au Québec, puis ça veut dire que, bien, c'est un manque à gagner, quelque part, là. Si cet argent-là on la perd dans ce projet-là, bien, c'est des profits de moins pour Hydro-Québec, c'est de l'argent de moins dans les coffres de l'État, ce sont tous des bassins versants, cette histoire-là, là.

2005

Fait que ou bien c'est en hausse tarifaire sur les clients que ça va se répercuter, ou c'est en manque à gagner dans les coffres de l'État, mais d'une manière ou d'une autre, si on calcule qu'il y a 8 millions d'habitants au Québec, bien, c'est quelque part entre 16 et 50 piastres, par année, d'un impôt direct ou indirect, peu importe, là, que chaque personne, au Québec, va payer pour ce projet-là.

2010

Next. Ça, c'est un autre bel exemple de la théorie du ruissellement. On l'a fait avec Bombardier, on a donné un milliard pour la CSeries en disant : « *Ça va générer des emplois, éventuellement ça va retomber sur la masse des prolétaires qui travaillent là, qui vont avoir un revenu qu'ils vont aller dépenser dans les restaurants autour, qui vont générer de l'activité économique.* »

2015

Mais, la coupe, en haut, est grosse à remplir, surtout, surtout, quand elle est enregistrée dans des paradis fiscaux. Il n'y a pas, ou pratiquement pas de cet argent-là qui retombe dans les communautés.

2020

Next.

LE PRÉSIDENT :

On arrive au délai, on arrive au terme de temps de parole, Monsieur Bergeron, je vous inviterais, peut-être, à conclure.

2025

M. PASCAL BERGERON :

Ouais. Bien, depuis quand le preux chevalier de la saine gestion défend le plus gros gaspillage de fonds publics de l'histoire du Québec? Moi, je ne *gobe* pas ça. Et, si on veut prendre une minute ou deux complémentaires, on peut enlever la présentation. Ça va me faire plaisir.

2030

LE PRÉSIDENT :

2035 Alors, je vous remercie de votre présentation, Monsieur Bergeron. Monsieur Pilotto?

LE COMMISSAIRE :

2040 Pas de questions.

LE PRÉSIDENT :

 Alors, merci beaucoup de votre présentation, puis de votre contribution à nos travaux.

2045 **M. PASCAL BERGERON :**

 J'ai une question pour vous, Monsieur Pilotto? Vous avez été régisseur à la Régie de l'énergie?

2050 **LE COMMISSAIRE :**

 Oui.

M. PASCAL BERGERON :

2055 Ouais, O.K. Puis, est-ce que vous le voyez ce manque à gagner là, dans les coffres de l'État avec ce projet-là? Est-ce que vous allez en tenir compte dans le rapport de la commission que vous allez produire?

2060 **LE PRÉSIDENT :**

 Je m'excuse, mais si vous voulez savoir les conclusions de notre réflexion, quant à l'analyse du projet, puis de ses volets financiers, vous allez devoir lire le rapport.

2065

Alors, évidemment, nous, on va produire notre rapport qui va être déposé au ministre et qui va être rendu publique. Alors, ça serait nettement prématuré qu'on puisse répondre à ce type de question. C'est plutôt le contraire dans le cadre d'une audience, c'est nous qui posons les questions.

2070

Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Bergeron.

M. PASCAL BERGERON :

Non, mais j'entendais monsieur Pilotto rire quand Jean Paradis posait des questions semblables, à votre audience, plus tôt cette semaine.

2075

LE PRÉSIDENT :

Oui et on s'est excusé auprès de monsieur Paradis, mais monsieur Pilotto a fait une mise au point, à ce sujet-là.

2080

Alors, je vous remercie de votre contribution, Monsieur Bergeron, à nos travaux.

2085

Mme CAROLINE BROUILLETTE (DM2488)

LE PRÉSIDENT :

2090

J'inviterais, maintenant, madame Caroline Brouillette, s'il vous plaît.

Mme CAROLINE BROUILLETTE :

Oui. Bonjour, Messieurs, est-ce que le son est bon?

2095

LE PRÉSIDENT :

Très bon, nous vous voyons, aussi. Alors écoutez, comme convenu, 10 minutes, la parole est à vous, la commission vous écoute.

2100 **Mme CAROLINE BROUILLETTE :**

2105 Génial. Donc, Messieurs Pilotto et Bergeron, merci de me recevoir. Je suis présente, aujourd'hui, au nom du Réseau action climat Canada (CAN-Rac), la plus importante coalition pancanadienne qui rassemble plus de 100 organisations investies dans l'action et la protection climatique.

Et, qui opère d'un bout à l'autre du pays, dont les membres représentent une diversité de groupes environnementaux, des syndicats, des Premières nations et plusieurs autres.

2110 Lors des conférences des Nations Unies, le réseau fait partie de la délégation officielle du Canada comme coordonnateur et représentant des organisations de la société civile.

2115 Au cours des audiences du BAPE, l'Accord de Paris a été abordé à maintes reprises, notamment par le promoteur. La commission s'est demandé, si puisque le projet met en lien des pays ayant signés l'Accord de Paris à travers l'exportation de gaz naturel, il serait garanti que toutes les émissions du cycle de vie du projet soient assujetties à des cibles cohérentes avec l'accord.

C'est la question à laquelle nous répondons en cette intervention, ainsi qu'à celle des implications de l'Accord de Paris pour le projet GNL Gazoduc.

2120 D'abord, la base. En 2015, à Paris, les 196 parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sont parvenues à un accord historique.

2125 L'article 2 de l'Accord de Paris fixe l'objectif collectif à long terme, qui est non seulement de contenir l'élévation de température nettement en dessous 2 degrés Celsius par rapport au niveau préindustriel, mais aussi de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de température à 1,5 degrés Celsius.

2130 Je précise car il y a une différence importante en matière d'impact entre 1,5 et 2 degrés, et chaque dixième de degré compte.

L'article 4 de l'Accord propose une trajectoire mondiale qui permettra d'atteindre l'objectif à long terme. Pour se faire les parties se sont engagées un plafonnement mondial des émissions de GES dans les plus brefs délais possible et à les réduire rapidement.

2135 Par la suite, conformément aux meilleures données scientifiques disponibles, de façon à parvenir dans la 2^e moitié du siècle, à la neutralité carbone.

2140 L'article 6 de l'Accord est le seul élément du programme de travail sur les règles qui n'est pas encore complété. Donc en l'absence de critères robustes pour les compensations internationales transférées, autrement dit, achetées ou vendues, il serait mal avisé de justifier un projet sur la base de tel mécanisme.

2145 Et, les réductions d'émissions qui sont échangées sur le marché du carbone entre le Québec et la Californie, par exemple, ne sont pas encore comptabilisées au sein de la contribution du Canada à l'Accord de Paris.

2150 Finalement, le transport maritime n'est pas directement mentionné dans l'Accord de Paris. Cependant, les États devront éventuellement y faire référence dans leur rapport sur la transparence, alors que des nouvelles règles seront adoptées dans les prochaines années.

Maintenant, je me penche sur les meilleures données scientifiques disponibles auxquelles fait référence l'Accord.

2155 La science va continuer de se préciser, à évoluer avec le temps, mais les données les plus fiables et les plus récentes qu'on a, sont celles du Rapport spécial du GIEC, le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, de 2018, sur le réchauffement planétaire de 1,5 degré Celsius, qui présente les trajectoires des émissions mondiales de GES associés à cette température.

2160 Le GIEC stipule qu'afin d'avoir 40 à 60 % de probabilités de limiter la hausse de température à 1,5 degré Celsius, sans dépassement ou avec un dépassement minime, les émissions mondiales nettes de CO₂, devraient diminuer d'environ 45 % sur les niveaux de 2010 jusqu'en 2030, et devenir égal à zéro en 2045 et 2055.

2165 Ayant en main ces profits de réductions d'émissions, on peut regarder les modèles sur la consommation d'énergie compatible. Le scénario de développement durable de l'Agence internationale de l'énergie a été mentionné, à maintes reprises, au cours des audiences.

2170 Permettez-moi d'être très claire, ce scénario ne permet pas d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Au contraire, ce scénario épuiserait le budget de carbone mondial associé à une hausse de température de 1,5 degré Celsius, au début 2030.

2175 Pour pallier à cette lacune évidente, dans le World Energy Outlook de 2020, publié très récemment, le 13 octobre 2020, l'Agence met de l'avant un nouveau scénario nommé « Net-Zero emissions by 2050 ».

Ce scénario comporte plusieurs lacunes majeures, et je vous invite à lire les analyses de l'organisation World Change International sur le sujet.

2180 Mais, il semble important de mentionner que même selon ce scénario inadéquat, l'Agence modélise que la consommation de gaz baisserait de 9,25 % entre 2019 et 2030. Le scénario P1 du GIEC qui, lui, est compatible avec le 1,5 degré Celsius, et sans utilisation de capture de carbone, suppose quant à lui que la consommation de gaz soit réduite de 37 % entre 2020 et 2030.

2185 Donc, dans deux cas des scénarios qui ont différents niveaux, en termes de se rapprocher du 1,5 degré Celsius, on le voit, la consommation de baisse mondiale, doit baisser.

2190 Messieurs, vous aurez donc compris, à ce stade de ma présentation, qu'il existe un écart entre les objectifs de l'Accord de Paris et les engagements actuels des États. Il serait donc erroné de présupposer que parce que les marchés visés ont signé l'Accord de Paris, leurs cibles sont nécessairement cohérentes avec les objectifs de l'Accord.

2195 J'aimerais maintenant dire quelques mots sur les politiques du Canada et du Québec. La cible du Canada contenue dans sa contribution actuelle à l'Accord de Paris, est de réduire les émissions de 30 % sous les niveaux de 2005, d'ici 2030.

Le gouvernement du Canada s'est plus récemment engagé à surpasser cette cible, en plus d'inscrire l'objectif du zéro-émission nette en 2050, dans la Loi.

2200 Il semble important, à ce stade, de mentionner que même s'il a signé l'Accord de Paris et d'autres engagements internationaux, par le passé, le Canada a historiquement raté toutes les cibles qu'il s'est fixé.

Également, les évaluations environnementales au Canada ont échoué à garantir que les approbations de projets soient compatibles avec nos cibles.

2205

Malgré la nouvelle Loi sur l'évaluation d'impact adoptée en 2019, les inquiétudes persistent quant à la rigueur de l'évaluation stratégique des changements climatiques qui a pour objectif de valider la compatibilité des projets avec nos engagements à Paris.

2210

Le Québec, quant à lui, même s'il est un État fédéré et depuis plusieurs années un parti actif à la diplomatie climatique qui jouit d'une certaine crédibilité sur la scène internationale. Il s'est aussi déclaré lié à l'Accord de Paris en 2016.

2215

Étant donné le niveau extrêmement élevé des émissions de ce projet, accepter qu'il s'établisse au Québec, nuirait non seulement aux objectifs de réduction des émissions de GES de la province, mais ça crée, aussi, le capital accumulé par le Québec au cours des dernières années, en matière d'action climatique internationale.

2220

Passons maintenant, si vous me permettez, aux engagements climatiques de deux marchés qui sont visés par le projet.

2225

Donc d'abord, la Chine. Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre dernier, en 2020, la Chine a annoncé que sa cible de 2030 sera révisée pour que ses émissions plafonnent avant 2030, et que la carboneutralité sera atteinte avant 2060.

2230

Contrairement aux propos du promoteur, lors de la première partie des audiences, il s'agit d'une cible climatique très agressive. L'Institute of Energy, Environment and Economy de l'Université de Tsinghua, qui travaille de très près avec le ministère de l'Écologie et de l'Environnement chinois, a présenté le premier plan montrant comment le pays pourrait atteindre ces nouveaux objectifs.

2235

Cette modélisation démontre que la consommation de gaz par la Chine devrait baisser de 75 % entre 2025 et 2060.

Alors, il est donc pertinent de se demander si ajouter à l'offre de gaz sur les marchés chinois est réellement compatible avec la décarbonisation de l'économie chinoise, et de ses engagements en vertu de l'Accord de Paris.

2240 Au début octobre, les dirigeants de l'Union européenne ont commencé à discuter de l'objectif climatique de l'Union pour 2030, s'entendant sur un objectif de réduction d'au moins 55 %. Il faut également noter que l'Union européenne est déjà bien en route vers la décarbonisation de son économie.

2245 Je vous épargnerai les chiffres, faute de temps, mais on constate que dans le contexte de l'Union, l'utilisation du charbon dans le secteur de l'électricité est déjà en diminution, tandis que celle des énergies renouvelables augmente.

2250 Présenter le gaz comme une énergie de transition, dans ce contexte, c'est illusoire. Ajouter une offre de gaz sur ces marchés, pourrait plutôt, au contraire, contribuer à faire augmenter les émissions de GES, et même ralentir la transition vers les énergies renouvelables.

2255 Pour conclure, au cours des deux périodes d'audiences, l'Accord de Paris a eu le dos extrêmement large. Nous espérons que cette présentation rectifie les faits. Les objectifs de l'Accord de Paris et les politiques des États, parties à l'Accord, sont deux choses qui sont fondamentalement différentes.

2260 Parmi les signataires de l'Accord, certains sont en train de surenchérir pour augmenter l'ambition de leurs cibles, alors que d'autres États, des États contres, continuent de promouvoir l'expansion des énergies fossiles, malgré la contrainte de temps à laquelle nous sommes confrontés pour restreindre les impacts dévastateurs des changements climatiques.

Selon le programme des Nations Unies pour l'environnement, en 2019 nous nous dirigeons vers un réchauffement d'environ 3,2 degrés. Il y a donc un écart entre les intentions et la réalité.

2265 Monsieur le président, Monsieur le commissaire, ce projet est incompatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Il contribuerait, au contraire, à creuser l'écart entre le monde vers lequel on se dirige et celui que nous nous sommes engagés à bâtir, à Paris, en 2015.

Merci de votre attention. Ça me fera plaisir de répondre à vos questions.

2270 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Brouillette, pour votre présentation. Alors, Monsieur Pilotto, des questions?

LE COMMISSAIRE :

2275

Non. C'est très clair. Je vous remercie pour ce mémoire et cette présentation.

LE PRÉSIDENT :

2280

Alors, nous vous remercions, Madame Brouillette, de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons un bel après-midi.

Mme CAROLINE BROUILLETTE :

2285

Merci. Bon après-midi, au revoir.

2290

Mme CATHIE BELLEY (DM2243)

LE PRÉSIDENT :

2295

Alors, j'invite, maintenant, Cathie Belley, s'il vous plaît. Bonjour, Madame Belley.

Mme CATHIE BELLEY :

Bonjour.

2300

LE PRÉSIDENT :

Alors, la parole est à vous.

Mme CATHIE BELLEY :

2305

Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

2310

Oui, très bien. La parole est à vous, 10 minutes, alors nous vous écoutons.

Mme CATHIE BELLEY :

2315

Merci. J'ai suivi la première semaine, sur place, bien contente d'avoir participé à ça, c'est mon premier BAPE.

2320

Je suis réalisatrice, auteure, médiatrice culturelle. J'ai fait un documentaire quand la cimenterie était encore en phase de construction, en Gaspésie. Je fais du théâtre à portée sociaux-environnementales, on travaille avec les publics.

2325

Je fais partie, présentement, d'un projet qui m'a amené au BAPE, en fait, le BAPE a été notre première source d'influence pour tirer ce projet-là. En fait, on veut savoir comment les gens vont recevoir, sur leur territoire, les projets, s'il y en a, de l'industrie des gaz, de l'industrie fossile, les forages, etc.

2330

Je vous rappelle que ce projet-là a pris part en Gaspésie et ça peut s'étirer jusqu'au Saguenay, le but étant de veiller à la protection, de façon culturelle, du Saint-Laurent et du Saguenay.

Bien, c'est ça, la première fois que j'ai entendu parler d'un BAPE c'est pendant qu'on a tourné le documentaire, et je ne comprenais pas vraiment pourquoi ça n'avait pas eu lieu. Maintenant, j'ai un peu plus d'expérience, on disait que le projet n'avait pas assez d'envergure pour mériter un BAPE.

2335

Alors, je suis très heureuse que celui-ci est considéré, malgré que ce soit aussi (coupure technique) est considéré assez grand pour avoir un BAPE.

2340

Moi, j'ai besoin de suivre ces séances-là parce que je suis éco-anxieuse, et je suis une artiste, et j'espère, aussi, en donnant la parole aux citoyens, dans ce projet-là, que je puisse, aussi, tâter de leur éco-anxiété.

J'ai réussi à faire quelques entrevues pendant le premier BAPE, j'aurais aimé ça en faire pendant le deuxième, mais on est à distance, Covid exige. J'ai aussi des images de manifestations, et maintenant, je participe en tant qu'individu à ce BAPE-là.

2345

Je ne suis pas une fille de chiffres, je ne suis pas une fille de science, je suis une fille de la sociologie et du culturel. Alors, c'est sûr que mon mémoire va porter sur ce regard-là. Bien, je vais vous le lire, il est quand même assez court.

2350

Je viens de Chicoutimi. Mon grand-père, mon parrain, mes oncles, mon cousin ont travaillé, au fil des ans, pour différentes industries au Saguenay. L'an passé, en parlant du développement de GNL, ils disaient croire au projet. C'est culturel chez eux, quelques grosses industries ont développé la région, de l'ALCAN aux divers moulins.

2355

Ils ont aussi vu les anciennes usines polluer leur secteur, puis développer des moyens pour remédier au mal. Ils savent qu'on peut développer et qu'on sait mieux protéger les populations locales et les travailleurs, qu'avant.

2360

J'ai pourtant, encore, un cousin convaincu qu'il va mourir d'un cancer. Employé, puis cadre, depuis un bout, dans une usine du Lac-St-Jean.

Pourtant, cet été, revirement de situation, ma parenté ne croyait plus à l'acceptabilité sociale du projet industriel: que c'était-il passé? Bien, ils ont eu de l'information, on a l'Internet, aussi, maintenant en région.

2365

Même les plus vieux, ma marraine de plus de 80 ans, connaissent le concept d'énergie renouvelable, ils apprennent à découvrir les potentiels d'une économie verte, ils voient le changement climatique, réservé, croyaient-ils au futur des petits-enfants.

2370

Ils ont été les premiers à être coupés du monde, lors de la pandémie. Ils connaissaient les grandes problématiques liées au changement climatique. Ils les connaissent, maintenant.

Nous vivons tous cette crise, nous pensons plus les gestes que nous posons et leurs répercussions, et chacun, à notre échelle, nous tentons de remédier au problème.

2375

Alors, pourquoi revenir en arrière, pourquoi développer et privilégier l'exportation d'énergie fossile? Je me pose beaucoup de questions.

2380

Même si l'usine est propre, même si les gars en ingénierie voient le potentiel de la construction et du développement technique, hallucinant à essayer, que le carbure vert de biomasse du coin, ou avec des tonnes d'électricité, laissé à rabais, elle remplira ses navires de produits issus de la fracturation des sols et contribuera à extraire toujours davantage les richesses de nos voisins, au détriment de la santé de la planète.

2385

Il est inquiétant de voir une industrie lourde, pouvoir déclinant, vouloir s'installer au Saguenay. Quand on aura fermé la porte, ailleurs, des installations du même genre, comme celui de TransCanada, ont déjà été refusé par les populations locales et le Québec.

2390

La région est-elle le concept rétrograde? Pourquoi au Saguenay, la population accepterait ce genre de structure desservant des énergies qui sont à peine nommé de transition. Si elles le sont, c'est pour un laps de temps si court, et ça ne rencontre même pas l'objectif d'établissement sur 25 ans, minimum, de l'usine de GNL au Saguenay.

2395

Pourquoi éroder le fjord, lui retirer des projets d'aires marines protégées, faire fuir les bélugas, tirer un pipeline au travers de la belle province, se mettre à dos les environnementalistes du monde entier, briser une partie des infrastructures et du marché écotouristique du Saguenay à Tadoussac.

2400

On va retirer ce potentiel d'une industrie déjà bien développée en tourisme et écoaventure, au profit de plus de 100 travailleurs qui resteront, ou plus de 100 travailleurs qui resteront quand l'usine de GNL sera en activité?

2405

On veut construire gros, rapidement, on bloque les moratoires pour faire un coup d'argent et faire vitre une industrie polluante à moyen terme qui engagera de la main d'œuvre majoritairement à court terme.

Sommes-nous plus pauvre d'argent et d'esprit d'avoir accepté de sacrifier notre immense rivière, puis hypothéquer la nature des enfants pour établir un chantier de construction qui durera six ans, puis fera travailler plus d'une centaine de travailleurs locaux.

2410

J'ai vu la cimenterie de Port-Daniel, les promesses d'embauche à la construction demeure, mais quand tous ces travailleurs quittent le chantier, il en reste peu sur place pour y travailler.

Et les forêts sont rasées et les clients manquent à l'appel, plus des déversements se font au large, plus des retombées dans les airs salissent les maisons, voitures, passants, mais la cimenterie n'a pas eu droit au BAPE.

2415

Nous sommes chanceux d'avoir ces études rendues publiques qui attirent l'attention des médias et des groupes environnementaux sur le projet. C'est tout le Québec qui est sensibilisé, le cas n'est pas comme en Gaspésie. Le projet du Saguenay est gros, on ne peut pas le passer sous silence. Bien, merci encore, d'être là.

2420

Pourquoi ça serait aux saguenéens de prendre ce rôle ingrat de « bras canadien » pour sortir le gaz de fracturation de l'Alberta? Pourquoi un peuple proche de son or bleu, connaissant le potentiel de ses lacs et de ses rivières, riche d'un savoir-faire hydraulique et d'une énergie propre, mettrait de l'avant le projet d'énergie provenant de la fracturation?

2425

Elle est d'ailleurs interdite au Québec. Notre économie se veut verte. Ce serait *malaisant* de dire que GNL Saguenay contribue à un projet vert. On le disait de la cimenterie et déjà le parti de François Legault n'y croyait.

2430

Même si l'usine est hautement technologique, on ne peut pas oublier les ravages qu'elle fait pour s'approvisionner. Même si le BAPE ne veut pas évaluer ce qui entre et ressort de l'usine de GNL, les Québécois savent, le promoteur l'a dit en audience, ce gaz est tiré à grand coup de GES.

2435

On ne veut pas faire partie d'un réseau de distribution de GES et se laver les mains de l'éthique en prétextant n'opérer que le robinet.

2440

S'ils veulent aider le marché international de se libérer de l'emprise du charbon, grand bien leur fasse, mais pas au détriment de nos ressources naturelles et des populations locales qui habitent le territoire.

2445

Premières nations présentes au BAPE, la première semaine, ont aussi rappelé que les lignes tirées du gazoduc sont sur leur terre non cédée.

Pourquoi hypothéquer nos propres ressources naturelles et les systèmes établis par les communautés locales à se développer sur un territoire sain, au profit d'une industrie déclinante?

2450

L'aire n'est-elle pas à la valorisation du Panier Bleu, de l'économie locale, des voitures électrifiées? Quel est ce double discours de demander un changement local d'habitudes saines et permettre aux grandes entreprises d'ailleurs de distribuer des produits issus de la fracturation des sols de nos voisins?

2455

J'ai demandé, en première partie d'audience, si le projet GNL était reçu positivement par le BAPE, comment le gouvernement expliquerait-il ce changement de cap à sa population de plus en plus écoresponsable?

Comment calmer une possible gronde populaire devant un tel projet polluant? Comment faire passer la pilule au peuple québécois?

2460

Le porte-parole du ministère de l'Environnement a identifié le problème comme un enjeu majeur au projet, cette non acceptabilité sociale du Québec envers GNL. Nous sommes donc en présence d'un gouvernement qui considère l'acceptabilité sociale dans sa gestion de la province.

2465

On le voit régulièrement avec la gestion de la crise sanitaire, le Premier ministre se dit proche des gens et à l'écoute.

2470

À son contraire, le Président du BAPE ne sait pas comment se positionner face à l'acceptabilité sociale qui est pour lui un concept flou, mal défini. Bien, c'était comme ça que vous le disiez *v'là* quelques semaines.

2475

Il a répondu à une citoyenne qui s'interrogeait sur l'évaluation de l'acceptabilité sociale au sein de cette étude, qu'il ne saurait évaluer cette partie. Le Président évalue sûrement le dossier avec une équipe, il y aura sûrement des gens avec une connaissance plus marquée de l'importance du pouvoir et de la parole citoyenne.

Le BAPE est une instance essentielle pour la population, il est le seul qui nous reste pour se faire entendre quand un gros investisseur débarque avec ses gros sabots, en région.

2480

Ce BAPE qui, en première partie, mettait en valeur beaucoup le promoteur et ses installations, semble avoir réuni des intervenants qui allaient dans le même sens que GNL.

Nous avons entendu beaucoup de leurs désirs et promesses, ça a pris plus de trois jours avant d'avoir des spécialistes sur place qui semblaient avoir des études indépendantes. Et, en les attendant, nous avons eu droit à quelques redites du promoteur à défaut d'études en bonne et due forme.

2485

En tant que membre du public, je n'ai posé des questions que deux fois sur cinq jours et soirées, parce qu'il n'y avait plus de temps, il n'y avait plus de place. Et pourtant, le promoteur resservait ses explications, on a vu jusqu'à trois fois un même diagramme dans les trois premiers jours.

2490

Je crois au pouvoir citoyen, je crois en nos institutions pour encore nous protéger sur notre territoire.

2495

Je travaille avec un groupe d'artistes et de manifestants sur un projet de création à visée sociaux-environnementales, (coupure technique) théâtre à processus documentaire pourrait être perçu comme politique et sociale, par sa mission d'éducation citoyenne, mais ces citoyens qui nous éduquent, aussi, ce que le citoyen va nous donner, c'est avec ça qu'on va construire notre histoire.

2500

Ce BAPE s'inscrit comme une première étape sur l'acceptabilité sociale sur des projets d'exploitation des ressources qui affectent nos cours d'eau et sa biodiversité.

C'est mon travail, à moi, qui m'a amené, personnellement, à donner un mémoire qui est quand même assez personnel sur ce qu'on a vécu, pour la première semaine du BAPE.

2505

Alors, bien, c'est ce qui finit ma partie, pour moi.

LE PRÉSIDENT :

2510

Alors, je vous remercie beaucoup d'être venue exprimer votre opinion dans le cadre de nos travaux. Monsieur Pilotto, des questions?

LE COMMISSAIRE :

2515

Non. C'est très clair, merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Alors, je vous remercie beaucoup de votre contribution à nos travaux, Madame Belley. Nous vous souhaitons une belle fin d'après-midi.

2520

Mme CATHIE BELLEY :

Merci à vous. Bonne chance dans votre travail.

2525

LE COMMISSAIRE :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2530

Merci, Madame.

2535

M. GUY LECLERC (DM1990)

LE PRÉSIDENT :

2540

Alors, j'invite, maintenant, monsieur Guy Leclerc, s'il vous plaît.

M. GUY LECLERC :

2545

Oui. Bonjour, Messieurs les commissaires, et bonjour à tous et à toutes. Je représente Québec Solidaire de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. C'est l'Association Québec Solidaire de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

2550

Le Québec émet 80 mégatonnes de GES, par année. Le Québec, qui a déjà manqué largement ses engagements de 2020, s'est engagé à réduire ses émissions de 30 millions de tonnes pour 2030.

En prétendant, et je cite le ministère : « *Qu'il s'agit d'une cible cohérente avec l'urgence d'agir avec notre volonté de développer le Québec de façon durable et responsable.* » Notre mémoire se fonde donc sur cette prémisse.

2555

Il considère l'ensemble du projet, non chacun des morceaux de projet présenté par GNL pour en camoufler les dommages globaux. Il est d'ailleurs surprenant, mais en fait, non, inquiétant que le gouvernement soit si complaisant avec GNL à ce chapitre. Comme les impacts reliés aux GES et à la fracturation sont tellement importants, on a choisi de se concentrer, là-dessus.

2560

Alors, malgré la propagande de GNL pour enjoliver le projet, sa réalisation cautionnerait l'émission de 47 millions de tonnes de GES supplémentaires dans l'atmosphère.

2565

Je rappelle, ici, que pour 2030, le Québec veut réduire de 30 millions de tonnes et le projet, lui, en augmente de 47 millions de tonnes. On est-tu assez en train de tirer dans nos propres buts.

2570

Pourquoi on parle d'une augmentation de 47 millions de tonnes, alors que GNL prétend une réduction de 28? Ce n'est pas de la magie, on va démontrer nos affirmations en utilisant les mêmes données que GNL a utilisé pour ses documents, même si elles sont, la plupart du temps, trop optimistes et avantage le projet.

2575

L'optimisme démesuré de GNL et les comparaisons sélectives que je choisis pour *enverdure* le projet, biaise considérablement le processus visant à en évaluer l'acceptabilité sociale.

2580

L'argument le plus douteux est le remplacement hypothétique d'autres énergies plus polluantes, ailleurs dans le monde, par le méthane de fracturation de GNL. GNL parle de son gaz naturel comme d'une énergie de transition, alors qu'il s'agit plutôt de méthane issu de la fracturation du sous-sol de l'Ouest canadien, ça n'a rien de naturel.

2585

Et, pour ce qui est d'une énergie de transition, demandez à n'importe qui, quelles sont les énergies qui permettront une transition énergétique; il n'y a personne qui va vous nommer le méthane de fracturation.

GNL prétend que son méthane de fracturation va réduire les émissions globales de GES de 28 millions de tonnes, par année, en remplacement le charbon par du pétrole, ailleurs dans le monde.

Pourtant, la séance d'information du présent BAPE, Monsieur Roy du CIRAIG a bien mentionné qu'il n'y a pas été possible d'évaluer la précision des données de GNL concernant les scénarios de vente pour remplacer charbon et pétrole.

2590

Il a même mentionné que ça dépendait énormément des marchés, et que la variation possible pouvait aller de moins 80 millions de tonnes à plus 40 millions de tonnes. Bien nous, on va retenir le plus 40 millions de tonnes.

2595

Parce que dans les faits, il n'y aura ni remplacement de charbon, ni de pétrole, il y aura plutôt une addition de combustion fossile et un ralentissement de la véritable transition énergétique vers les énergies renouvelables. Et, ce seront ces énergies renouvelables qui seront remplacées.

2600

GNL, comme n'importe quel entrepreneur d'ailleurs, une fois l'usine réalisée, vendra au plus offrant. On arrive à 47 millions de tonnes en ajoutant le 7,4 millions de tonnes déclarés par GNL pour l'usine en émission directe et indirecte.

2605

Si on veut une autre preuve que ça remplacerait ni charbon, ni pétrole, on a juste à aller voir les propos de monsieur Le Verger, de GNL, en réponse à la question de Madame Guyon.

2610

Il a expliqué que oui, il y avait une baisse prévisible, à court terme, de la demande en méthane, pour l'Europe, mais qu'en parallèle, des grands fournisseurs comme la Norvège et les Pays-Bas allaient, à très court terme, réduire considérablement le rapport au marché Européen.

2615

On comprend donc, ici, que le méthane de GNL ne remplacera ni charbon, ni pétrole, mais bien une partie du méthane scandinave. Et, n'oublions pas que le méthane de fracturation de l'Ouest est beaucoup plus polluant que le méthane provenant de l'extraction traditionnelle.

GNL compare son énergie fossile, polluante, avec les deux seules autres énergies fossiles les plus polluantes. Les données dans leur document, pour cette comparaison (coupure technique), mais pourquoi pas se comparer à mieux, plutôt que se glorifier d'être le troisième moins pire des trois pire.

2620

Quand on compare le méthane de GNL à n'importe laquelle des énergies renouvelables, ce n'est pas 50 % moins pire que le charbon, il devient 2 500 % pire que n'importe quelle énergie renouvelable.

2625 Parlons de fracturation, maintenant. Les études concernant la fracturation hydraulique mettent tellement en lumière l'importance des dommages causés tant au sol, aux eaux souterraines, qu'à l'air, que le gouvernement du Québec s'est rallié à l'opinion scientifique pour interdire, ça, au Québec.

2630 Quand on sait que le projet nécessitera l'ajout de 16 000 à 25 000 puits de fracturation dans l'Ouest canadien, et que 10 % des pluies présentes des fuites constantes, après leur abandon, comment le Québec qui a interdit toute fracturation hydraulique sur son territoire pourrait-il autoriser, pire, financer, cette même activité à destruction non contrôlée du sous-sol dans les autres provinces du Canada.

2635 C'est comme si un pays signait un traité de non-utilisation de mine antipersonnel, tout en finançant les compagnies qui en produiraient pour en vendre à d'autres pays. Les énergies fossiles sont des mines antienvironnement à destruction massive.

2640 Une usine carboneutre, un autre leurre. La carboneutralité de l'usine repose essentiellement sur le détournement de notre hydroélectricité pour produire un combustible fossile 25 fois plus polluant que l'électricité.

2645 C'est quand même ironique que GNL, en même temps qu'elle présente son méthane de fracturation comme une bonne solution environnementale, fait l'éloge de son usine, en prétendant qu'elle sera carboneutre, justement, en évitant l'usage de son méthane trop polluant, pour le remplacer par notre hydroélectricité propre.

2650 Ce projet détournerait 5 térawattheures de notre électricité propre. C'est-à-dire, l'équivalent de près de 40 % de ce que produit la Romaine, pour sauver, à ce qu'ils prétendent, 6 millions de tonnes de GES.

2655 La belle rhétorique parce qu'en réalité, le gaz non utilisé à l'usine sera vendu, et les 6 millions de tonnes vont aller polluer, ailleurs.

2655 Comment peut-on envisager gaspiller cette énergie propre aux québécois pour la transformer en énergie sale vendue à l'étranger. On sait que la pègre blanchi son argent sale, le Québec veux-tu salir son énergie propre?

2660 Québec Solidaire Rouyn-Noranda-Témiscamingue croit que le gouvernement responsable envers sa population est cohérent avec ses engagements, consacrerait les mêmes subventions et crédits accordés à ce projet, pour d'autres projets de développement durable.

Beaucoup d'autres solutions sont possibles pour stimuler l'économie au Saguenay, en Abitibi et dans les autres régions du Québec.

2665 On en présente une liste dans notre mémoire, des solutions bien plus structurantes, permanentes, écoresponsables, existent. Et, elles ne rendent pas le Québec encore plus dépendant des marchés étrangers. Monsieur Gaudreau en a d'ailleurs listés plusieurs dans sa présentation.

2670 Selon l'Agence internationale de l'énergie, aujourd'hui, l'énergie solaire est désormais moins chère à produire que charbon, pétrole ou gaz. En plus, les investissements faits dans les énergies renouvelables créés sept fois plus d'emplois que dans les énergies fossiles. C'est dans cette direction qu'il faut aller.

2675 Finalement, la réalisation du projet de GNL garderait le Québec encore plus dépendant des combustibles fossiles en permettant une servitude canadienne de 780 km.

En permettant et en finançant directement et indirectement l'implantation d'une usine d'exportation de combustibles fossiles, dépendantes des marchés étrangers, et dont les propriétaires étatsuniens, logent dans un État considéré comme un paradis fiscal.

2680 Permettre ce projet, ça voudrait dire que celles et ceux qui compostent réduisent leurs déchets et trient rigoureusement leur recyclage depuis plus de 20 ans, l'ont fait pour rien.

2685 Ça voudrait dire que celles et ceux qui ont réduit leur consommation de viande pour atténuer leur empreinte écologique, l'ont fait pour rien.

2690 Ça voudrait dire que les bienfaits de tous les programmes et subventions économiques... des subventions en économie d'énergie alimentées par des fonds publics depuis 30 ans, non seulement, vont être annihilé d'un coup, mais seulement, en une année par le projet de GNL, ne rendrait cette tâche six fois plus lourde pour chacune des 25 prochaines années. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup de votre présentation, Monsieur Leclerc. Des questions, Monsieur Pilotto?

2695

LE COMMISSAIRE :

Non, c'est très clair. Merci.

2700

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci beaucoup d'avoir contribué à nos travaux, Monsieur Leclerc. Nous vous souhaitons une bonne fin de journée.

2705

M. GUY LECLERC :

Merci.

2710

M. CLAUDE OUELLET (DM2334)

LE PRÉSIDENT :

Alors apparemment, nous avons une personne qui serait disponible?

2715

M. CLAUDE OUELLET :

Oui.

2720

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Ouellet, Monsieur Claude Ouellet. C'est bien vous?

2725

M. CLAUDE OUELLET :

Oui, c'est bien ça.

LE PRÉSIDENT :

2730 Bonjour, Monsieur Ouellet.

M. CLAUDE OUELLET :

2735 Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

2740 Nous entendons très bien, nous vous voyons. Nous vous cédon la parole, la commission vous écoute.

M. CLAUDE OUELLET :

2745 Excellent. Bonjour, Monsieur Bergeron, Monsieur Pilotto. Merci à tous les membres du BAPE de nous lire et de nous écouter. Je remercie également mes collaboratrices, Nicolas Ouellet, également.

2750 Je me représente, Claude Ouellet, natif d'Alma. En tenant une revue de presse sur les hydrocarbures et le climat pendant un an, beaucoup de questions sur le projet GNL Québec m'interpellent.

J'ai beaucoup orienté ma présentation sur la réflexion d'un banquier de la haute finance, la taxe carbone versus les GES et les compétiteurs émergents dans le marché du GNL.

2755 Pour débiter, voici le discours que monsieur Carney a prononcé devant les membres du Lloyd's de Londres, le 15 septembre 2015. Un discours devenu une référence et qui fait date.

Le discours s'intitule *La tragédie des horizons* :

2760 « *Nous n'avons pas besoin d'une armée d'actuaire pour nous dire que les conséquences catastrophiques du changement climatique qui se manifesteront bien après les horizons traditionnels de la plupart des acteurs, imposant un coût aux générations futures que les générations actuelles n'ont pas d'intérêt direct à régler.*

2765 *Cela est au-delà du cycle économique, du cycle politique, et de l'horizon des autorités technocratiques comme les banques centrales. [...] Pour la stabilité financière, c'est un peu plus long, mais généralement jusqu'aux limites du cycle de crédit, environ une décennie.*

En d'autres termes, une fois que le changement climatique devient un sujet pour la stabilité financière, il peut être déjà trop tard »

2770 Ce discours est lourd de sens, je crois. Monsieur Carney dénonce aveuglement du monde financier face au réchauffement climatique et ce, dès septembre 2015. Ça fait déjà cinq ans, cinq ans de perdu à ne pas écouter, et surtout, à ne rien faire.

2775 Monsieur Carney a été nommé envoyé spécial des Nations Unies pour le climat en 2019. Il a été gouverneur de la Banque Canadienne et d'Angleterre, jusqu'à tout récemment. Très influent et reconnu dans le milieu des ventes, et de la haute finance.

2780 Madame Martine Orange, journaliste française et auteur de plusieurs enquêtes sur le monde la grande finance, dit à son sujet, il est : *« le premier des banquiers centraux et des régulateurs à souligner la sous-estimation systématique des risques posés par le changement climatique, et leurs répercussions sur l'ordre du monde. »*

2785 Donc, mon mémoire en est un de questionnement, à savoir si ce projet est réaliste dans le contexte mondial.

Taxe carbone versus GES. Dans ce chapitre, je vais appuyer mes propos sur l'article intitulé *Taxe carbone, le Canada se fait rappeler à l'ordre par le FMI*. Éric Desrosiers du Devoir du 11 octobre 2019, section économique.

2790 Premièrement, je tiens à connaître la mission du Fonds monétaire international, le FMI est une institution internationale regroupant 189 pays, dont le but est de promouvoir la coopération monétaire internationale, garantir la stabilité financière, faciliter les échanges internationaux, contribuer à un niveau élevé d'emplois, à la stabilité économique et de faire reculer la pauvreté.

2795 L'an dernier, le FMI, dans le cadre d'un rapport sur la situation des finances des pays de la planète, a interpellé le Canada, sur sa taxe carbone, à la veille des élections.

2800 L'intervention du FMI auprès du Canada est lourde de sens et un poids considérable sur le plan international. Puisqu'il est ici question d'une organisation économique internationale, justement n'ayant pas de parti pris environnemental.

Voici quelques points importants du rapport du FMI repris dans Le Devoir :

- 2805 1. Le réchauffement climatique est devenu une menace évidente et immédiate, voire urgente;
2. La taxe carbone du Canada est loin d'être suffisamment élevée;
3. La taxe carbone est l'instrument le plus puissant et le plus efficace comme moyen de lutte contre les émissions de GES;
4. La moyenne mondiale de la taxe carbone doit être d'au moins 100 dollars canadiens la tonne pour limiter la hausse à 2 degrés Celsius, c'est une moyenne mondiale;
- 2810 5. Selon le FMI, même une taxe à 100 dollars la tonne, serait loin d'être suffisante en 2030 pour atteindre les réductions de GES requises au Canada et que le plus dur restera ensuite à faire;
6. L'ensemble des gouvernements devrait arrêter leurs subventions aux énergies fossiles qui ont totalisé 5 200 milliards de dollars US, en 2017.

2815 Si nous reprenons le tout et constate dans le contexte actuel, il devient irréaliste de croire que le prix de tous les hydrocarbures extraits au Canada connaîtront une hausse rapide. Ce qui signifie, qu'à terme, le plan d'affaires de l'entreprise de GNL deviendrait possiblement, probablement, obsolète.

2820 Pour compléter avec les... de plus, les scientifiques, eux, ont établi la taxe à 200 dollars canadiens la tonne, pour demeurer sous une température d'augmentation à 1,5 degrés Celsius.

2825 Le Canada doit donc, sans tarder, selon le FMI, arrêter, comme il s'y était déjà engagé, d'ailleurs, de subventionner les industries *extractivistes* d'hydrocarbures. S'engager à tarifier le carbone, comme il se doit, et ce, le plus rapidement possible, pour rester crédible vis-à-vis la communauté internationale.

2830 En résumé, une partie du plan d'affaires de GNL Québec tient du fait que les taxes carbone, justement, sont ridiculement basses, ce qui aide leur méthane à être compétitif sur le marché.

Avec une tarification de carbone adéquate, tous les scénarios de rentabilité risquent de s'effondrer. Le projet n'aurait donc plus sa raison d'être parce que non rentable.

2835

Sinon, pour maintenir un tel projet à flot, tout le monde devra payer comme ce qui se dessine, en ce moment, en Colombie-Britannique pour Kitimat, le projet LNG Canada.

Marchés et compétition. Il y a beaucoup de compétition en vue pour le GNL Québec. Pour que GNL Québec dénicher un marché pour leur méthane liquéfié, que ce soit en Europe ou en Asie.

2840

Il y a en Afrique une recrudescence de découvertes et de projets aussi impressionnants les uns que les autres. De plus, ces projets et leurs développements à court terme, un an, deux ans, pour certains, et à moyen terme, pour d'autres, trois à cinq ans, on ne parle pas de 3 000 km par bateau pour atteindre leur marché, et un autre 3 000 km de transit par gazoduc.

2845

La Russie, un des pays européens et des pays européens sont à construire le gazoduc North Stream 2, ce qui en coûtera 27,5 milliards de mètres cubes, par année, de méthane sur le marché européen, soit 1,7 fois GNL Québec.

2850

En Égypte, le producteur italien Eni, a annoncé la découverte d'un gisement de gaz naturel pouvant abriter jusqu'à 4 000 milliards de pieds cubes de gaz naturel dans la concession d'Abu Madi, région du Grand Nooros, soit l'équivalent de sept ans de production de GNL Québec.

2855

La Mauritanie et le Sénégal. Les découvertes de gaz réalisées dans la large structure géologique de Grand Tortue, sont estimées à ce jour à plus de 50 000 milliards de pieds cubes, soit l'équivalent de 3,5 fois GNL Québec, pendant 25 ans.

2860

Le Mozambique, sur la Côte Est africaine dans l'océan Indien. Les grands travaux d'exploration dans leurs champs mozambiquiens ont accouché d'une dizaine de découvertes criantes de gaz naturel.

Ces réserves logées dans le bassin de Rovuma, affichent plus de 5 000 milliards de mètres cubes de gaz récupérable, soit l'équivalent de 12 GNL Québec, pendant 25 ans.

2865

Conclusion de ce chapitre, où est la place du gaz de GNL Québec dans tout ça? Il est clair que cet été, avec la Covid, les marchés de GNL ont été fortement ébranlés, que ce soit les russes, les américains ou les pays d'Afrique.

2870 Tout le monde va jouer du coude pour que leur gaz aboutisse ou retourne sur les marchés. De plus, tout dépendant des clients, leur gaz est relativement proche ou très proche des marchés.

2875 Finalement, que penser de tout ça? Il y a beaucoup de zones d'ombre et de feux rouges dans ce projet, une taxe carbone réaliste, telle que requise par le FMI, à commencer par la compétition sur les marchés, également.

2880 La Loi qui protège l'habitat du béluga va ressurgir, inévitablement, que ce soit devant les tribunaux, moratoires, il va y avoir blocage. Je vois très bien les milliers de kayaks dans le fjord, pour manifester.

La carboneutralité, bon, le principe est plus de carboneutraliser les critiques qu'autre chose. Pour une véritable transition énergétique, il suffit de cesser de donner des avantages aux hydrocarbures pour pouvoir laisser les énergies renouvelables prendre leur place sur le marché.

2885 Pour terminer ma présentation, l'article du Figaro sur la sécurité de l'industrie, je n'en ai pas parlé dans mon mémoire, mais ça a sorti cette semaine : *Norvège, la principale usine de liquéfaction du gaz en Europe fermée durablement après un incendie*. L'évaluation des dommages causés le 28 septembre 2020 par l'incendie suggère que l'usine de GNL restera fermée jusqu'à 12 mois pour réparations. Il aurait fait rage pendant six heures, heureusement aucun blessé.

2890 C'était ma présentation.

LE PRÉSIDENT :

2895 Merci, Monsieur Ouellet, de votre présentation. Est-ce qu'on a des questions à soumettre à monsieur Ouellet?

LE COMMISSAIRE :

2900 Non. C'était très clair, un mémoire touffu.

M. CLAUDE OUELLET :

Oui, un peu, oui. Beaucoup de recherches, en fait.

2905 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. C'est ce que je constate, merci beaucoup.

2910 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie, Monsieur Ouellet, de votre contribution à nos travaux. Merci beaucoup.

2915 **M. CLAUDE OUELLET :**

Merci. Bonne journée à vous aussi.

LE PRÉSIDENT :

2920 Bonne fin d'après-midi.

2925

M. JACQUES ROUSSEAU (DM998)

LE PRÉSIDENT :

2930 Alors, j'inviterais, maintenant, monsieur Jacques Rousseau, s'il vous plaît.

M. JACQUES ROUSSEAU :

2935 Bonjour, Messieurs les commissaires.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Rousseau?

2940 **M. JACQUES ROUSSEAU :**

Je vais vous poser la même question que tout le monde, est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

2945

Nous vous entendons très bien, Monsieur Rousseau, la parole est à vous, 10 minutes. La commission vous écoute.

M. JACQUES ROUSSEAU :

2950

Alors, merci de l'opportunité de présenter le mémoire du Comité de vigilance hydrocarbures de Trois-Rivières, qui est une organisation citoyenne fondée en 2010 et membre fondateur du regroupement vigilance hydrocarbures Québec.

2955

À ce titre, nous confirmons notre appui aux mémoires que ce dernier a déposé auprès de la commission.

2960

Le contexte, réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il existe un consensus scientifique sur l'exigence de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il faut lui donner suite dans nos actions pour conserver une terre habitable.

2965

Les terribles incendies vécus récemment en Alberta, en Amazonie, en Australie, en Sibérie, en Californie, les ouragans à répétition, les sécheresses, les canicules, la fonte des glaciers, l'effondrement de la biodiversité. Toutes ces calamités ne sont qu'un avant-goût de ce que pourrait être notre avenir.

2970

Pas de doute possible, il faut s'attaquer sérieusement aux changements climatiques, la biosphère en a déjà pour des siècles à digérer l'excès de gaz à effet de serre accumulé dans l'atmosphère, qui se transforme graduellement en étuve.

Avons-nous le loisir d'en ajouter comme nous le propose le projet sur lequel cette commission devra donner son avis?

2975 Une action décisive, le secrétariat sur la convention sur la biodiversité biologique de l'Organisation des Nations Unies, dans un rapport publié le mois dernier, nous rappelle encore une fois à quel point le respect de l'Accord de Paris est important.

2980 Ce rapport nous fait la mise en garde suivante, et je cite : « *La conservation et la restauration des écosystèmes constituent une partie essentielle de la solution, mais toutefois, le problème climatique ne peut être résolu sans une réduction drastique de l'utilisation des énergies fossiles.* »

2985 J'aborde le projet. Il s'agit d'exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié, par an, sur les marchés mondiaux à partir de sources d'approvisionnement de l'Ouest canadien. Dans cette perspective, le projet Énergie Saguenay nous apparaît pour ce qu'il est.

2990 Ce n'est pas le projet d'un bienfaiteur de l'humanité, mais bien celui d'un vendeur de gaz, la société en commandite GNL Québec. Faut-il s'attendre à autre chose de la part d'une société dont les investisseurs décisionnels sont des fonds d'investissements privés américains : Freestone International et Breyer Capital.

Le produit de ce vendeur serait le résultat de l'extraction, essentiellement par fracturation hydraulique, de gaz dans l'Ouest canadien, transporté par pipeline jusqu'au Saguenay, en créant, au passage une nouvelle frontière de 786 km pour la faune et la flore du Québec.

2995 Non seulement ce pipeline fragmenterait-il l'habitat des espèces végétales et animales, mais il constituerait une cicatrice dans le paysage qu'il traverserait.

3000 Comme le vendeur l'a répété à moult reprises, il se servirait pour liquéfier du gaz obtenu par fracturation d'une énergie propre : l'hydroélectricité québécoise.

3005 Alors qu'on se désolé que de l'électricité puisse être produite un peu partout dans le monde à l'aide d'énergie fossile, le vendeur nous propose d'utiliser l'hydroélectricité, une énergie renouvelable pour liquéfier son énergie fossile dans une usine dont la construction nécessiterait l'éradication de milieux naturels, c'est-à-dire, des milieux qu'on peut difficilement reconstruire artificiellement.

Et je lisais, ce matin, un aparté, mais je lisais, ce matin, que le gouvernement Legault a retiré de la liste des projets d'aire marine protégée, une section du Saguenay qui couvre, notamment, la zone portuaire où GNL-Québec souhaite construire son usine.

3010 Je reprends. Cette énergie fossile serait ensuite exportée par des métayers qui contribueraient sur leur passage à la dégradation de l'habitat de la faune marine du Saguenay, par l'augmentation du bruit et autres nuisances qu'ils causeraient.

3015 Finalement, le vendeur nous demande de croire qu'une importante partie du gaz exporté irait remplacer l'utilisation du charbon, mais il ne peut le prouver, et s'il le pouvait, il ne le voudrait pas, pour ne pas nuire à ses affaires.

3020 Comme nous le savons, dans le cas qui nous occupe, il n'a été nullement question de contraindre de vendeur à limiter les livraisons de son gaz, là où celui-ci ne pourrait être utilisé que pour remplacer le charbon.

3025 « Dans un monde où le problème climatique ne peut être résolu sans une réduction drastique de l'utilisation des énergies fossiles, le gaz est destiné à être carrément considéré une émission polluante. » Et, ici, je cite quelqu'un du ministère de l'Environnement (coupure technique) contribué à vos travaux.

3030 Les faits sont là, en tenant compte des gaz à effet de serre produits en amont, ce projet émettrait annuellement au moins 7,1 millions de tonnes de GES. Cela équivaut à annuler, en une seule année, l'essentiel des réductions d'émissions du Québec, depuis 1990.

3035 Le bilan ne tient pas davantage compte des gaz à effet de serre émis au moment de la consommation. Comme l'écrit le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, et je cite : « Les impacts du projet en aval sont difficiles à anticiper, à ce stade-ci, puisqu'on ne peut pas déterminer comment le GNL sera utilisé dans les marchés. » Fin de la citation.

Le bilan présenté ne tient pas compte, non plus, des gaz à effet de serre émis par les fuites qui se produisent dans les immenses étendues où la roche-mère contenant le gaz a été fracturée.

3040 À cet effet, la fracturation hydraulique permet de récupérer, au moins, 20 % de ce gaz. Et, cette semaine, j'ai entendu un témoignage comme quoi c'était plutôt 15. Le reste fuira dans l'atmosphère pendant des décennies, sinon des siècles, par toutes les fractures ainsi provoquées.

3045 Si bien, qu'une, et là, je cite des personnes du groupe des universitaires : « *Une littérature croissante tant à démontrer que le calcul des fuites de méthane dû à l'extraction du gaz naturel issu du procédé de fracturation, rend celui-ci tout aussi émetteur de GES que le charbon, et pourrait même le surpasser.* » Fin de la citation.

3050 Le vendeur convient que la liquéfaction de son gaz à l'usine est indissociable du transport du gaz de fracturation en provenance de l'Alberta, et de la fourniture, par Hydro-Québec, de l'électricité qui alimenterait cette usine.

Dans ces conditions, comment peut-on accepter d'évaluer cette usine sans tenir compte des gaz à effet de serre produits par l'ensemble des étapes de ce qui constitue un seul et même projet.

3055 Pour (coupure technique) rationnel de s'en tenir uniquement au 421 milles tonnes de gaz à effet de serre qui serait émis, annuellement, par l'usine de liquéfaction. Pire, même si on s'en tenait qu'à ces 421 milles tonnes, cela conférerait à cette usine dans le classement dressé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 25^e rang parmi les usines qui sont les plus grosses génératrices de gaz à effet de serre au Québec.

3060 Notre conclusion, tout compte fait nous sommes contre et nous ajoutons, à plus forte raison, si on y injecte des fonds publics. Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

3065 Merci, Monsieur Rousseau, pour votre présentation.

LE COMMISSAIRE :

3070 Merci.

LE PRÉSIDENT :

3075 Alors, merci de votre contribution à nos travaux, nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

M. JACQUES ROUSSEAU :

3080 Ça m'a fait plaisir. Je vous souhaite une bonne fin de journée.

LE COMMISSAIRE :

 Merci.

3085

LE PRÉSIDENT :

 Merci, Monsieur Rousseau.

3090

M. LUC BOIVIN (DM2067)

3095 **LE PRÉSIDENT :**

 Alors, j'inviterais, maintenant, monsieur Luc Boivin, s'il vous plaît.

M. LUC BOIVIN :

3100

 Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

3105 Bien, nous vous écoutons, Monsieur Boivin. 10 minutes, la parole est à vous.

M. LUC BOIVIN :

3110 Parfait, merci. Je tiens à vous remercier de m'accueillir, aujourd'hui, pour vous partager ma vision du projet GNL. J'aimerais vous mentionner que la région est à la croisée des chemins quant à son développement socio-économique, je pense que les grands projets dont fait partie le projet Énergie Saguenay constituent un des projets structurants pour l'avenir de notre région.

3115 Vous savez, ma famille est impliquée dans le développement économique de la région depuis plusieurs années. On est arrivé quelques années après les premiers 14 colons qui sont venus au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

3120 On a défriché les terres, on a bâti une ferme, on a développé la forêt à travers un paquet d'entreprises. Présentement, j'ai l'honneur et le privilège de présider la Fromagerie Boivin, au Saguenay.

3125 Une entreprise qui regroupe 325 employés, 340, on a acquis des entreprises, un peu partout au Québec, mais je suis fier de dire que notre fabrication, notre production, l'usine manufacturière est située à Saguenay.

On est d'ailleurs les voisins immédiats du projet industriel, comme entreprise manufacturière, nous serons les plus proches voisins des grands projets de la zone industrialo-portuaire.

3130 Je me suis, aussi, au cours de ma carrière, impliqué beaucoup dans le développement économique de ma région. J'ai eu le privilège d'être élu pendant deux mandats consécutifs comme conseiller de la Ville de Saguenay, à titre entre autre de vice-président du Comité exécutif de la Ville.

3135 J'ai également siégé comme vice-président de Promotion Saguenay, et j'ai été à même de travailler au développement de toute la zone industrialo-portuaire sur lequel le projet aura lieu.

Présentement, j'occupe toujours des postes au niveau de l'industrie, un peu partout au Québec, on a aussi une fromagerie dans Charlevoix. Puis, on est en mode investissement, présentement.

3140 La Fromagerie Boivin, bien, c'est une entreprise familiale, comme je vous ai dit, on a été chef de file dans la diversification des énergies. La Fromagerie Boivin a passé au feu, en 2011.

3145 Puis, à ce moment-là, on fonctionnait au mazout, puis on a eu la chance d'avoir une excellente collaboration des gens de Gaz Métro pour migrer notre usine, qui fonctionnait à l'époque au mazout, vers le gaz naturel.

3150 On a aussi ajouté une centrale de biomasse, donc on utilise deux énergies, donc la biomasse forestière et le gaz naturel qui vient en combinaison, parce qu'il faut sécuriser les sources d'approvisionnement.

Puis, parfois c'est complexe d'utiliser des énergies, des nouvelles énergies un peu plus vertes, mais je peux vous certifier que le gaz naturel est une énergie parmi des énergies fossiles qui est une des plus faciles à utiliser, dans une utilisation industrielle.

3155 On a aussi eu la chance d'utiliser les eaux froides du fjord pour refroidir nos procédés de traitement à l'usine. Donc, ça nous permet d'éviter d'utiliser des technologies, là, utilisant des gaz à effet de serre.

3160 Tout ça pour vous dire que le développement industriel n'est pas sans impact pour l'environnement, mais au Québec, on a des lois qui font en sorte qu'on doit opérer avec des règles très strictes, en matière d'environnement.

3165 Puis, on est comme tous les habitants du Québec, des gens soucieux de protéger l'environnement pour les générations futures, mais on le fait, justement, en s'assurant aussi de maintenir les emplois et de réaliser du développement dans notre région.

3170 Fait que la Fromagerie Boivin, je vous dirais, on est fier de montrer ça, puis je veux surtout rassurer les gens que même si on fait de l'activité économique, il y a moyen d'être extrêmement soucieux.

Mon mémoire, donc, se veut un appui au projet d'Énergie Saguenay, j'ai la ferme conviction de croire au développement de ma région. Vous savez, quand on écoute la Fabuleuse histoire d'un royaume, une partie de fresques présentent ceux qui ont développé la région.

3175 Vous savez Arthur Vining Davis, quand il est venu dans la région, il a décidé de mettre en place des barrages hydro-électriques, dans la région, ça a amené la mise en place de l'industrie au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

3180 Puis c'est grâce à cette industrie-là, autant forestière que l'aluminium, que notre région a pu se développer. Et à l'époque, on mentionnait même qu'il rêvait de créer la nouvelle Chicago du Nord. Ce n'est pas peu dire.

3185 Puis, on regarde la Base militaire de Bagotville qui est implantée dans la région, a été installée pour défendre le Saguenay. Donc, pour s'assurer de protéger les installations industrielles. En passant, les projets industriels sont très bien protégés, peu importe dans quel secteur ils se trouvent, parce que la Base est présente dans la région.

Mais aussi, on a vu les universités, on a vu l'industrie du savoir, qui s'est greffée essentiellement autour de la grande entreprise.

3190 Donc, notre région a su prospérer pendant des années et là, maintenant, on arrive à la croisée des chemins, dans ce sens que de plus en plus, la grande industrie primaire qui était celle de l'aluminium et du bois, n'est plus une industrie qui emploie autant de personnes qu'avant.

3195 Donc, on a vu, au cours des dernières années, une diminution du nombre d'emplois dans la région. Donc, on a perdu essentiellement, grosso-modo, 10 000 emplois dans la région. Et, on a vu également une baisse importante de la démographie.

3200 Et surtout, on a vu un vieillissement de la population qui fait en sorte que Saguenay, s'il n'y a pas de grands projets qui vont de l'avant, si on ne change pas notre façon de développer, on va continuer de décroître.

Et d'ailleurs, à cet effet-là, Saguenay, la seule grande ville au Québec qui a vu son rôle d'évaluation baisser, lors du dernier rôle qui a été présenté.

3205 Donc, c'est une photo assez alarmante de la situation économique de la Ville, et on a vu également un désengagement des gouvernements à appuyer le secteur manufacturier dans les régions ressources.

3210 On a vu notre région, une abolition des crédits d'impôts, région ressource, au niveau de la masse salariale, ce qui a entraîné justement une baisse des avantages compétitifs que les régions, qui sont loin des marchés, ont pour se développer.

3215 À ça, il faut ajouter, aussi, l'émigration qui est déficiente dans nos régions. On regarde au niveau de l'emploi, c'est difficile d'attirer des gens dans nos régions, parce que nous ne sommes pas des régions qui peuvent, on va faire miroiter des projets intéressants.

3220 Donc, je suis convaincu que les grands projets vont nous permettent d'intéresser des gens à revenir s'implanter au Saguenay pour commencer à rebâtir une richesse collective dans notre ville. Intéresser les jeunes à revenir pour avoir des emplois de qualité. Donc, c'est clair que le projet de GNL va s'inscrire dans ça.

3225 Au niveau, maintenant, des énergies de remplacement, écoutez, je ne suis pas un spécialiste, je ne suis pas un écologiste, non plus, je fais confiance plutôt aux gens qu'on met en place, les fonctionnaires d'une salle environnement, les gens qui, comme vous, analyse le projet.

3230 Je suis convaincu que vous saurez mieux que moi analyser les différentes études, mais une chose que je peux constater, c'est que les besoins énergétiques, j'aimerais ça dire qu'on n'a plus besoin d'énergie, j'aimerais ça dire que la Fromagerie Boivin n'utilise pas d'énergie pour produire son fromage, mais c'est complètement utopique de penser qu'on peut se passer d'énergie pour transformer, pour manufacturer des produits, ou se déplacer.

3235 Quand j'allais au Cégep, avec mes enfants des fois, je fais la leçon, je disais : « Écoutez, quand j'allais au Cégep, il y avait plusieurs places de stationnement disponibles. »

3240 On était peut-être moins revendicateur, au niveau de l'environnement, mais quand je regarde, aujourd'hui, les mêmes jeunes, puis je vois le stationnement du Cégep où on est obligé d'agrandir le stationnement parce qu'il n'y a plus assez de places pour mettre tous les autos, parfois je me questionne sur, des fois, les gens entre la pratique personnelle et notre volonté collective d'améliorer l'environnement.

3245 Tout le monde une volonté collective d'améliorer l'environnement, mais souvent les gens, à titre individuel, ne font pas nécessairement l'effort.

3245 Tout ça pour vous dire qu'il ne faut pas se mettre la tête dans le sable, il faut être conscient que l'énergie fossile, on va en avoir besoin. Et, ses projets-là vont avoir lieu quelque part sur la planète.

3250 Et là-dessus, je pense que Saguenay, si on peut contribuer à faire des projets plus intéressants que s'ils sont implantés ailleurs, bien, on peut contribuer à améliorer, en partie, de l'ensemble des projets de liquéfaction.

3255 J'aime beaucoup mieux voir un projet de liquéfaction fait au Québec avec hydroélectricité, que de voir un projet comme ça s'implanter ailleurs dans le monde, avec des sources d'énergie moins intéressantes et surtout des règles environnementales qui vont être moins sévères qu'au Québec.

3260 Sur ce, bien, vous dire que, écoutez, ayez à l'esprit, Chers commissaires, que la région a besoin de se développer. C'est un cri du cœur ou c'est une alarme pour la région, mais, écoutez, fermer les régions, empêcher le développement de ces projets-là, ultimement, ça va entraîner une incapacité des élus ou des décideurs locaux de développer des conditions gagnantes pour créer de l'emploi de qualité.

3265 On le voit, les grappes industrielles qui tournent autour de ces grands projets-là, on le voit avec l'Alcan, l'aluminium dans P60, ça amène un paquet d'entreprises, un paquet de sous-traitants à développer de l'expertise qui, par la suite, serrent un peu partout.

3270 Dans le cas de l'aluminium, on l'a vue, un paquet d'entreprise dont on est très fier, aujourd'hui, développe un peu partout dans le monde, mais moi, je suis convaincu que les grands projets au Saguenay-Lac-Saint-Jean vont amener notre grappe industrielle à se développer encore plus, puis nos universités, notre savoir, va être bonifié par l'expertise qu'on va créer dans notre journée.

On est des gens travaillant, on est des gens qui ont une bonne formation académique, puis on est capable de faire les choses mieux qu'ailleurs dans le monde. Puis ça, là-dessus, je le vois avec l'aluminium, comment on est en train de développer un aluminium peut-être carboneutre.

3275 Je suis convaincu que les projets industriels, dans notre région, au Québec, vont être mieux développé que n'importe où ailleurs dans le monde, parce que justement on a des processus qui encadre ça, puis on fait les choses mieux qu'ailleurs.

3280 Fait que ça terminerait, Messieurs, ma présentation. J'ai une présentation écrite, mais au niveau... je sais que vous avez beaucoup de mémoires, donc.

LE PRÉSIDENT :

3285 Bien, on comprend que vous avez quand même déposé un mémoire?

M. LUC BOIVIN :

3290 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Alors, je vous remercie de votre présentation, Monsieur Boivin.

3295 **M. LUC BOIVIN :**

Merci.

LE COMMISSAIRE :

3300 Merci.

LE PRÉSIDENT :

3305 Merci, je vous souhaite une bonne fin de journée. Merci

3310

Mme MONIQUE FONTAINE (DM2261)

LE PRÉSIDENT :

3315 Alors, j'inviterais, maintenant, madame Monique Fontaine, s'il vous plaît.

Mme MONIQUE FONTAINE :

Oui. Bonjour.

3320

LE PRÉSIDENT :

Bonjour, Madame Fontaine.

3325

Mme MONIQUE FONTAINE :

Bonjour, vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

3330

Nous vous entendons très bien. Alors, 10 minutes de présentation, la commission est à l'écoute.

Mme MONIQUE FONTAINE :

3335

Parfait. Mesdames, Messieurs, Monsieur le commissaire, Monsieur le président, c'est un privilège de parler au BAPE qui est, à mes yeux, un arbre, après l'arbre.

3340

Mon nom est Monique Fontaine, vous l'avez entendu, je dédie mon intervention à mes petits-enfants, particulièrement, à un petit-fils qui apprend à compter, dont l'ambition est de devenir riche.

Ma présentation a quatre parties : le projet, le choix des projets, des questions sur l'acceptabilité, des recommandations.

3345

Alors, le projet. Quand on me parle « projet », moi, je sors ma grille de cadre logique, j'essaie de classer les informations dans 16 petites cases qui tiennent sur une seule page. C'est un peu comme un jeu de sudoku.

3350

À la fin de la première journée, je me suis rendu compte que c'était impossible de remplir les cases. J'avais un projet (coupure technique), sans risque, sans lien avec le plan stratégique de son commanditaire.

3355 Au deuxième jour, j'ai troqué mon cadre logique pour une observation plus globale. J'ai été attentive à un vaste ensemble de signes. Les écrits, les interactions, les discours, les écarts, les omissions. Bref, j'ai cherché à compléter l'image en étant attentive à la structure émergente.

L'argumentaire de vente est apparu, avec ses redites et la magie de son discours. Les mots-clés sont devenus évidents, parce que trop souvent répétés. Ils s'inscrivaient dans la mémoire, à la manière de ces vers d'oreille dont on chantonne sans même s'en rendre compte.

3360 Le promoteur ne démontrait pas comment le projet était pertinent, réalisable et viable, il s'employait plutôt à diffuser son *pitch* de vente à des relais.

3365 À mes yeux, GNL Québec, devenait une équipe de promotion consacrée à relever certaines des conditions préalables qui permettraient de liquider les stocks de gaz albertain, sur le marché international.

Dans ce projet, les parties prenantes, sont en fait des cibles de communication. L'emploi des mots-clés et des mots virus, est d'ailleurs un bon indicateur de l'atteinte des résultats. Et, les propos du Premier ministre du Québec en sont un excellent exemple.

3370 La présentation est demeurée insatisfaisante, en ce qui concerne l'ensemble de l'étude de risques, notamment en ce qui concerne l'hypothèse de poursuite judiciaire relative aux droits de la personne.

3375 L'hypothèse concernant la valorisation, par l'acheteur visé, du produit offert, et de façon générale, en ce qui concerne l'internalisation des coûts. Si la finalité explicitée est louable, il pourrait susciter l'adhésion, elle occulte complètement l'intérêt monétaire des actionnaires de la filière des hydrocarbures.

3380 Choisir les bons projets. Il y a moyen de faire du développement économique sans choisir ce projet-là. Le modèle économique actuel est lié à une consommation des ressources naturelles qui dépasse les capacités de la nature à se régénérer.

3385 Plusieurs municipalités du Québec ont signé la Déclaration d'urgence climatique, se sont engagées à devenir Communautés bleues, des États ont signé l'Accord de Paris.

Pourtant, le risque politique que représente la non-atteinte des cibles est constamment externalisé par les gouvernements successifs. Serions-nous devant une omission d'agir en matière d'urgence climatique?

3390 D'acceptabilité, quelques questions. Le napperon promotionnel que nous présente GNL Québec, c'est-à-dire, pardon, le napperon, qui est un matériel promotionnel de GNL Québec, affirme que GNL Québec est une entreprise québécoise, mais dans quelle mesure?

3395 Parce que moi, dans l'avis de projet, à la page 2, il semble que j'ai lu que le promoteur du projet, oui, c'est une entreprise incorporée au Québec, une SEC, une société en commandite, mais qu'elle est propriété de Ruby River Capital, incorporée aux États-Unis, et que les partenaires principaux sont Freestone International et Breyer Capital LLC.

3400 Une autre question, le retour fiscal intéressant, paraît-il, pour l'ensemble des québécoises et des québécois. Là, je m'appuie sur les propos de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, l'IRIS, pour rappeler que la structure de financement de GNL Québec est construite de sorte à diminuer les retombées fiscales du projet, au Québec.

3405 Et, que le taux d'imposition qui va être... le taux d'imposition sur les dividendes qui vont être versées aux actionnaires, va être d'environ 5 %, pas à 39,9 % comme généralement c'est le cas quand on combine fédéral, provincial.

3410 L'évitement fiscal, ce n'est pas nécessairement illégal. Non, non, non. Est-ce que c'est acceptable? Parce que la structure de la commandite... de la société en commandite, GNL Québec, comprends des sociétés établies, c'est encore l'IRIS, dans les paradis fiscaux.

3415 Enfin, une autre question, c'est l'utilisation qui va être faite du méthane livré. Est-ce que l'acheteur présumé n'aurait pas avantage à valoriser le méthane livré? Peut-être exploiter le méthanol.

3420 Alors, je termine mon numéro 3. Pour donner une apparence d'acceptabilité à ce projet, il fallait éviter la vue d'ensemble, il fallait le découper en morceaux, occulter certains des intrants, dont l'alimentation en matières premières de l'usine de liquéfaction.

Écoutez, il y a un tuyau de 4 pouces qui a fui à la station Atwater, récemment, là, on aurait un tuyau de 42 pouces de diamètre, on n'en parle même pas dans l'évaluation des risques. Pourtant, s'il n'y a pas de gaz qui rentre, il n'y a pas de gaz qui sort. Ça tombe sur le sens.

3425 Faudrait oublier la destruction d'une grande partie du territoire albertain, et l'effet accélérant du méthane sur le réchauffement du climat.

3430 J'arrive au numéro 4, des recommandations. Tantôt, quelqu'un a parlé de l'engagement individuel, j'y suis, moi aussi, très sensible. Quand je vois des autos qui tournent dans le stationnement de l'épicerie pour se rafraîchir, ou se réchauffer, *ouf...* ça m'émeut.

3435 Alors, ma première recommandation, que le gouvernement nous démontre que ses actions sont conformes aux objectifs à long terme qu'il se fixe en matière de réduction. Et, de façon claire et pas aux 30 ans, là, pas, *t'sé*, la politique énergétique du Québec, des Libéraux, 2016-2030, moi, je veux le voir, année après année, avec des indicateurs clairs, je veux être encouragées, enfin bref.

Que la section des réseaux d'aqueduc et dégoût deviennent une priorité, en matière d'investissement public. Qu'on mette fin au privilège accordé à l'industrie des hydrocarbures, là.

3440 C'est le *fun*, le gaz. Moi, j'ai connu le charbon. C'est le *fun*, le gaz, quand tu allumes, ça part. Qu'on exige, plutôt, que l'industrie des hydrocarbures s'acquitte des obligations découlant de la désuétude de ses réseaux de transport. Ça va en faire de l'ouvrage, ça.

3445 Que certains des éléments de l'approche par capitaux, retenus par le gouvernement du Québec, soit reconnu comme non monnayable et que leur atteinte constitue un empêchement dirimant à l'acceptation d'un projet.

3450 La santé, le capital naturel, l'eau, la diversité, la biodiversité des écosystèmes. Finalement, et je pense à mon petit-fils avec qui j'ai commencé la discussion. Il me semble qu'il serait intéressant qu'on révise ensemble les indicateurs de notre richesse nationale.

3455 En terminant, comme l'espoir est le genre de lumière qu'il faut changer souvent, ce sont les paroles de « l'amour passe à travers le linge » du groupe « Avec pas d'casque », je veux remercier toutes les personnes qui participent à ce que je considère comme un événement historique, dans la paix, mes meilleurs vœux. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame Fontaine, pour votre présentation.

3460

LE COMMISSAIRE :

Merci.

3465

Mme MONIQUE FONTAINE :

Je vous en prie.

LE PRÉSIDENT :

3470

Alors, merci beaucoup pour votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin d'après-midi.

Mme MONIQUE FONTAINE :

3475

Oui. Vous aussi, au revoir.

LE PRÉSIDENT :

3480

Merci, au revoir.

3485

M. BRUNO DETUNCQ (DM1838.1)

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'invite, maintenant, monsieur Bruno Detuncq, s'il vous plaît.

3490

M. BRUNO DETUNCQ :

Oui, bonjour. Pouvez-vous me confirmer que vous m'entendez bien?

3495

LE PRÉSIDENT :

Nous vous entendons, nous vous écoutons.

3500

M. BRUNO DETUNCQ :

Merci. Merci au BAPE de permettre aux citoyens de s'exprimer, d'être entendus. La démocratie est un dialogue entre citoyens et élus.

3505

Je me présente rapidement, je suis professeur à la retraite de l'École Polytechnique de Montréal, spécialiste en combustion.

Les données que j'ai utilisé pour mes calculs, proviennent soit des documents du promoteur, soit de références citées dans le mémoire.

3510

La présentation sera quelque peu technique, mais 10 minutes, ça passe quand même relativement vite. Un diaporama a été préparé, merci de passer à la diapo 2. Merci.

Dans toutes les présentations au public, du projet GNL Québec, l'argument du promoteur a toujours été une diminution présumée des émissions mondiales des gaz à effet de serre, de l'ordre de 28 millions de tonnes de CO₂ équivalent.

3515

Je ne reviendrai pas sur cette valeur qui a été largement contestée, à juste titre, lors d'autres présentations. Le promoteur utilise donc un argument d'impact global, ce qui justifie que les citoyens puissent également invoquer un argumentaire d'analyse globale du projet. Ce que je ferai.

3520

La diapo 3, s'il vous plaît. Merci. Tout projet d'envergure doit être soumis à une série d'analyses portant sur plusieurs aspects : que ce soit environnemental, énergétique, économique ou autre.

3525

Mon propos porte sur le lien entre la transformation d'une forme d'énergie dite primaire, à une forme dite secondaire, et naturellement, les conséquences de cette transformation sur l'environnement.

3530 Je définis ainsi le terme « taux de retour énergétique ». C'est un terme qui est apparu dans la littérature depuis les années '70, à peu près, et qui a pris beaucoup d'espace dans l'analyse des systèmes.

3535 Alors, c'est le ratio de l'énergie finale utile, rapporté à la quantité d'énergie dépensée pour obtenir cette énergie. Ce calcul, ce paramètre n'apparaît à aucun endroit dans le rapport du dossier du promoteur.

Et, je pense que c'est une erreur importante. Car l'évaluation de ce paramètre, permet de comparer quelles seraient la meilleure filière énergétique à développer.

3540 La diapo 4, s'il vous plaît. Merci. Cette figure représente une comparaison en différentes filières énergétiques : en hydro-nucléaire, hydroélectricité, géothermique, le vent et le solaire.

3545 Cette évaluation-là a été faite en 2014, et je souligne, ici, la date, parce que depuis cette date, les énergies solaires et éoliennes ont vécu des hausses significatives de retours énergétiques, grâce à des avancées technologiques importantes.

Et, la production a été référée, en termes d'EROEI ou TRE, le taux énergétique, en termes de production électrique.

3550 Les combustibles fossiles ne sont pas représentés, sur cette image, mais la valeur du taux de retour, varie entre 15 dans les meilleurs cas, et là, on parle de pétrole venant d'Arabie Saoudite, à des valeurs de 3 ou 4 pour le pétrole des sables bitumineux.

3555 La figure se trouve dans le mémoire. Il faut noter, ici, que les valeurs que je viens de noter, de 15, 3 et 4, ne recouvrent que la portion d'extraction et du raffinage du pétrole, et non pas l'utilisation finale et la transformation vers le système électrique.

3560

La diapo 5, s'il vous plait. Merci. Il est important de définir en tout premier lieu, l'enveloppe du système étudié. Cette figure provient du dossier public du promoteur. Mon analyse englobe l'ensemble du processus d'extraction à l'utilisation finale.

3565

Le débit massique du gaz naturel obtenu par les documents du promoteur, et le PCI que je vais développer, tout de suite, proviennent donc des documents mis sur l'espace public.

3570

Petite note, d'ailleurs, par rapport à ce que c'est que le PCI. Qu'est-ce que le PCI? C'est le pouvoir calorifique inférieur d'un combustible. C'est l'énergie thermique qu'un combustible peut libérer par unité de masse, pour une combustion complète, en considérant que la vapeur d'eau produite restera à l'état vapeur, en fin de processus.

3575

Et, c'est naturellement un élément qu'on retrouve, très souvent, principalement dans les centrales thermoélectriques.

Un point important des calculs que j'ai effectués, afin de rendre cohérent l'ensemble de l'analyse, j'ai transformé tous les flux de masse ou de puissance utilisé en flux d'énergie, par année.

3580

Alors, maintenant, un petit élément important à souligner, seront présentés dans la prochaine diapo, des unités quelque peu habituelles, dans la vie de tous les jours, mais courantes dans les projets d'envergure qui contiennent de l'énergie. Toutes mes excuses pour un peu la lourdeur de ce système.

3585

Mais, l'important est de comprendre le processus et les rapports entre les différents résultats plus que de retenir les valeurs numériques.

La diapo 6, s'il vous plaît. Merci. Le tableau, ici, présente les résultats. Alors, je vais rapidement faire un survol de ces résultats, mais je vais le présenter sous une forme de pourcentage pour alléger, un petit peu, l'analyse de ceux-ci.

3590

Le point de départ est naturellement le débit massique. Débit massique qui a été multiplié par le pouvoir calorifique inférieur du gaz naturel, et ce qui donne, à ce moment-là, le flux énergétique ou le débit d'énergie qui est de 436×10^6 GJ. Ça, c'est les unités de base avec lesquelles j'ai travaillé. Ensuite, il vient l'ensemble de tous les processus qui en découlent, qui sont nécessaires dans le procédé.

3595

Un élément que j'ai laissé de côté, c'est la partie de l'exploration. L'exploration nécessite relativement peu d'énergie et est assez mal documenté, donc je ne vais pas accorder de valeur à celle-ci.

3600

Mais, l'énergie nécessaire pour extraire le gaz naturel, par exemple, est assez importante. Il faut l'équivalent de 5,9 % de l'énergie équivalente du gaz naturel exporté, pour cette phase-là. Cette énergie sert à actionner les foreuses, pompes à liquide de fracturation et équipement connexe.

3605

Vient, ensuite, l'étape de raffinage du gaz, afin de retirer les impuretés, les gaz non désirés. Ce qui nécessite environ 0,2 % du gaz exporté.

Transport par gazoduc, oui, il faut une conduite, mais il faut, également, de nombreuses stations de surpression. Il y en a environ une trentaine qui va être installée sur le parcours.

3610

Le trajet de l'Alberta au Saguenay, à une longueur de 3 700 km, ce qui est quand même relativement long, puis chaque station va être espacé d'environ 120km.

Il est composé de quatre compresseurs de grande capacité. Au total, pour l'ensemble de l'énergie consommée par cette phase, ça équivaut, à peu près, à 2,5 % de l'énergie exportée.

3615

La liquéfaction, c'est-à-dire, ce qu'il se passe au niveau de l'usine de Saguenay, nécessite une énergie d'environ 4 % de l'énergie qui va être exportée sous forme de gaz naturel liquéfié. Cette énergie provient de l'hydro-électricité québécoise.

3620

Pour le transport, après ça, du gaz naturel, par des méthaniers, d'une capacité, d'après toujours les chiffres du promoteur, d'une capacité moyenne de 170 000 mètres cubes. Ça impose un déplacement d'environ 145 bateaux vers le lieu de fourniture.

3625

Donc, l'aller-retour nécessite environ 290 déplacements. Si les bateaux seront plus petits, naturellement, il va falloir un peu plus de déplacements. Des valeurs, dans le mémoire, définissent un peu tous les calculs reliés à ça, mais je ne développerai pas ça.

Mais, au total, cette phase-là, de transport par méthaniers, nécessite quand même, environ 1,6 % de l'énergie embarquée dans ces bateaux.

3630 Une fois arrivé au port où le matériel est fourni, il faut regazéifier le gaz naturel qui a été liquéfié et ça prend, environ, 0,04 % d'énergie pour faire cette phase-là.

Maintenant, l'hypothèse que je place est importante, et en même temps je justifierai, un petit peu plus loin, la raison. La production d'électricité par les centrales thermoélectriques, est la finalité la plus probable de l'utilisation du gaz naturel livré.

3635 Le calcul qui fait suite va donc être basé sur cette hypothèse. De plus, cette hypothèse permet de faire des comparaisons avec d'autres filières de production énergétique, donc partie électrique.

3640 Pour les centrale thermoélectrique moderne à cycle combiné, c'est-à-dire, un cycle Brayton associé à un cycle Rankine. Pour ceux qui sont intéressés, vous pourrez aller voir sur Wikipedia, très intéressant.

On peut atteindre des valeurs de rendement d'environ de 50 %. Très difficile d'obtenir plus haut que ça. Et naturellement, si les installations ont été faites selon les normes les plus rigoureuses.

3645 L'énergie électrique produite, en fin de compte, sera donc de 213×10^6 GJ, par année. L'énergie externe qui est nécessaire de fournir pour l'ensemble du procédé près de 55 GJ.

3650 Maintenant, il est possible de présenter la diapo 7, s'il vous plaît. On arrive à la fin. Tous les calculs aboutissent à cette équation finale, mais combien significative.

L'énergie finale utile à l'énergie électrique produite et délivrée au réseau local. Un taux de retour énergétique du projet dans son ensemble est calculé pour une valeur de 3,9.

3655 Fait à noter, le taux ne comprend pas la construction des infrastructures de ce projet, c'est à dire, que ça soit les foreuses, pompes, gazoduc, usine de liquéfaction, méthaniers, et usine thermoélectrique.

3660 Ce calcul fait intervenir des éléments faisant baisser, si on fait ce calcul avec tout ça, fait baisser le taux de retour énergétique à des valeurs qu'on pourrait qualifier de lilliputienne. Cette valeur de 3,9, place ce projet dans la même gamme que l'extraction du pétrole des sables bitumineux, et ce n'est pas très reluisant.

3665

Le taux de retour énergétique qui peut être atteint par les grandes éoliennes terrestres, modernes, dans les conditions actuelles, en considérant la construction des infrastructures, ce que je n'ai pas fait pour le projet GNL, est actuellement de l'ordre de 35.

3670

Si on regarde de l'autre côté, pour la production hydro-électrique principalement au Québec, on a des valeurs qui tournent autour d'une valeur de 100. Donc, on est vraiment dans des conditions très éloignées de la valeur du 3,9. Donc, l'hydro-électricité est vraiment une énergie à ne pas gaspiller.

3675

Un calcul intéressant qui pourrait être fait, serait de comparer la quantité de gaz à effet de serre produit par mégawattheure, entre les différentes filières. Ce ne serait pas à l'avantage de GNL Québec.

3680

Il faut noter, également, que lorsqu'une éolienne est mis en fonctionnement, cette installation est une production d'énergie qui n'émet pas de GES. Ce que ne sera jamais le projet de gazéification et de GNL Québec.

De plus, les combustibles fossiles sont...

LE PRÉSIDENT :

3685

...je vous inviterais à conclure, s'il vous plait.

M. BRUNO DETUNCQ :

3690

Oui, j'y arrive. De plus, les combustibles fossiles sont à épuisement certain. Ce que le vent et le solaire ne sont pas.

Conclusion, un taux de retour énergétique aussi faible pour un projet émettant des quantités considérables de gaz à effet de serre, est inacceptable.

3695

Il prouve, qu'au final, le projet ne vise qu'à permettre la sortie, à tout prix, des combustibles fossiles de l'Ouest, au détriment de l'environnement. Ce projet est donc à rejeter.

Merci de votre écoute.

LE PRÉSIDENT :

3700

Merci pour votre présentation, Monsieur Detuncq. Des questions, Monsieur Pilotto?

LE COMMISSAIRE :

3705

Je ne veux pas remettre en question vos calculs, assurément, mais j'ai des questions. Vous utilisez un PCI de 41,56 mégajoules par kilogramme, et ça, c'est le PCI du gaz naturel. Est-ce que le fait qu'on parle, ici, de GNL, c'est le même kilo?

M. BRUNO DETUNCQ :

3710

C'est la valeur fournie par le promoteur, au niveau du GNL, monté par les bateaux. Donc, c'est vraiment celui-là que j'ai utilisé.

LE COMMISSAIRE :

3715

O.K. Donc, c'est le PCI du gaz naturel liquéfié?

M. BRUNO DETUNCQ :

3720

Exporté, c'est ça.

LE COMMISSAIRE :

3725

O.K. Très bien.

M. BRUNO DETUNCQ :

3730

C'est 95 %, si vous regardez le document du promoteur, 95 % de méthane, une petite fraction d'éthane, propane et de CO₂.

LE COMMISSAIRE :

3735 O.K. Vous avez évoqué, dans votre planche numéro 4, le seul qui présentait les comparaisons des TRE pour différentes filières énergétiques, vous avez évoqué le fait que ça, c'était des chiffres qui dataient, un peu, que les chiffres plus récents, et dans le cas du solaire, que le TRE est beaucoup plus élevé, maintenant, à cause de l'avancée technologique.

3740 Est-ce que vous pouvez m'en parler, rapidement, de ces avancées technologiques qui font que le TRE a augmenté?

M. BRUNO DETUNCQ :

3745 Oui. Le taux de retour énergétique des éoliennes a beaucoup évolué, je ne suis pas un spécialiste, *hein*, des éoliennes, je tiens à mentionner cette chose-là, mais il reste que les nouvelles composantes, l'infrastructure qui est installée, d'abord, c'est des éoliennes de plus en plus grandes.

3750 Le fait d'augmenter la hauteur des éoliennes et l'ampleur des pales, permet de capter beaucoup plus de vent. Et, de façon beaucoup plus régulière.

3755 Ce qui a fait augmenter le taux de retour. Alors, on se retrouve avec des éoliennes, les premières éoliennes étaient relativement petites, on a tranquillement augmenté la dimension, la hauteur des tours, et le diamètre des pales, ce qui fait que la quantité de vent interceptée, et la régularité du vent, en plus haute hauteur, aussi, augmente.

3760 Parce que le vent au sol est contraint par les irrégularités du sol. Plus on va en hauteur, si on monte à 50, 100, 150 mètres, on a un vent beaucoup régulier qui n'est pas soumis aux irrégularités du sol, et on va avoir, à ce moment-là, une éolienne qui va répondre de façon beaucoup plus régulière, dans le temps.

LE COMMISSAIRE :

3765 O.K. Et, vous aviez mentionné qu'il y avait des avancées technologiques, aussi, du côté du solaire, ou je vous ai mal compris?

M. BRUNO DETUNCQ :

3770 Du côté du solaire, les composantes photovoltaïques ont beaucoup augmentées, en termes de rendement. Les rendements ont augmenté parce que les types de matériaux utilisés se sont raffinés, on est passé de monocristaux à des polycristaux, au niveau de certaines des composantes.

3775 On est passé avec des façons, en tout cas, je ne suis pas un spécialiste, non plus, mais ce que j'en ai lu, on a passé avec des systèmes qui permettent d'avoir aussi des composantes photovoltaïques qui sont avec des températures plus élevées et qui ne baissent pas leur rendement lorsque les températures de surface augmentent.

Et tout ça, a permis d'augmenter les rendements de façon régulière, avec les années.

3780 **LE COMMISSAIRE :**

O.K. Et donc, si vous refaisiez le graphique que vous avez présenté, avec des chiffres plus récents, on parlerait de TRE de quelle ampleur, pour le vent et le solaire?

3785 **M. BRUNO DETUNCQ :**

3790 Bien, pour ce qui est de l'éolien, comme je vous ai dit, c'est pour les éoliennes terrestres, c'est de l'ordre de 35. Les éoliennes qui sont en mer, ce que j'ai lu, c'est des taux de retour énergétique relativement un petit peu plus bas.

Pour une raison simple, c'est que la quantité d'énergie à déployer pour installer des éoliennes en mer, est plus grande que pour le sol.

3795 Alors, quand on a, par exemple, en Gaspésie, où je suis allé cet été, on voit des éoliennes sur le sommet des montagnes, c'est beaucoup plus facile d'installer une éolienne là, que par exemple, dans la mer du Nord, lorsque les Danois ont installé des champs d'éoliennes.

3800 Là, il faut aller construire des bases reposant dans le fond marin, avoir des câbles sous-marins pour amener le courant électrique produit vers le sol, c'est beaucoup plus complexe, plus lourd. Donc, le taux de retour énergétique est naturellement plus bas.

LE COMMISSAIRE :

3805 Très bien. Une dernière question, ça a été mentionné à plusieurs reprises, autant en première séance, en première partie des audiences que dans les mémoires de plusieurs participants.

Toute la filière du GNR, il y a beaucoup de gens qui fondent beaucoup d'espoir là-dessus, est-ce que c'est un domaine sur lequel vous avez une opinion ou...?

3810 **M. BRUNO DETUNCQ :**

Je ne suis pas, non plus, un spécialiste, parce que le GNR c'est un domaine qui est relativement vaste et jeune.

3815 En même temps, il est très vieux, *hein*, n'oubliez pas que le méthane produit à partir de fumier, ça existe depuis très longtemps.

3820 Le gaz naturel d'abord, on ne devrait pas l'appeler le GNR, parce que ce n'est pas un gaz naturel, c'est un gaz manufacturé. Il ne faut pas oublier que Montréal, par exemple, le gaz qui alimentait les maisons, autrefois, fin 19^e, début 20^e, c'est un gaz qui provenait du charbon.

3825 Alors, on faisait une pyrolyse du charbon avec de l'eau et avec un manque d'air, et on obtenait un gaz. Ça, ça existe depuis longtemps, on peut le faire, aussi, avec n'importe quel type de restant de bois, restant agricole.

Et on peut, à ce moment-là, oui, produire un gaz manufacturé qui contient principalement du méthane. Ce méthane-là pourrait être utilisé, il l'est déjà, actuellement utilisé. La différence, c'est l'exporter, ça veut dire des quantités énormes.

3830 Si on regarde les quantités exportées prévues par le projet GNL Québec, c'est énorme. On ne pourrait jamais sortir une quantité équivalente des forêts québécoises à moins de faire des coupes à blanc.

3835 Alors, là-dessus, il y a un rapport publié par Nature Québec qui est très intéressant. Vous pourrez voir, un peu, qui définit, un peu, les limites de ce que la forêt québécoise et l'ensemble de la biomasse québécoise de la partie agricole et forestière, pourrait produire.

3840

L'intérêt, là-dedans, du gaz manufacturé, réside aussi beaucoup dans le fait de récupérer les déchets domestiques qu'on a dans les villes, au lieu de les enfouir pour pouvoir produire un gaz contenant principalement du méthane. Et là, à ce moment-là, l'utiliser localement.

3845

Est-ce que ça répond à vos questions?

LE COMMISSAIRE :

3850

Oui, tout à fait. Très bien, je vous remercie.

M. BRUNO DETUNCQ :

Ça fait plaisir. Bonne fin de journée.

3855

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup de votre présentation, merci de votre contribution à nos travaux. Bonne fin de journée, merci.

3860

M. BRUNO DETUNCQ :

Merci.

3865

3870

LE PRÉSIDENT :

Alors, la commission va prendre une pause pour l'heure du souper. Elle va reprendre ses travaux à 19 h, avec la présentation de d'autres mémoires. Nous vous remercions.

3875

SÉANCE SUSPENDUE

REPRISE DE LA SÉANCE À 19 H LE 29 OCTOBRE 2020

3880

Je, soussignée, Barbara Lemieux, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi, au moyen de la sténotypie.

3885

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

3890



Barbara Lemieux, s.o.